



Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, à la tribune du congrès.

//RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'ESPOIR ET L'AMBITION DE JOURS MEILLEURS

Permettez-moi, pour débuter cette intervention, de souhaiter au nom de la direction confédérale, la bienvenue au 49^e congrès de la CGT à l'ensemble des participants.

A vous, tout d'abord, les 1.000 délégués représentant les syndicats et sections de retraités de la CGT. Beaucoup d'entre vous vont remplir ce mandat important dans la vie de l'organisation pour la première fois, ce qui suscite, nous le savons, une certaine appréhension. Elle va vite se dissiper.

Je veux remercier nos invités qui nous ont fait l'amitié de répondre présent pour ce rendez-vous. Dirigeants syndicaux français ou d'autres continents, responsables de partis politiques, d'associations, vont se succéder durant cette semaine. C'est avec plaisir que nous vous accueillons à Nantes, où de nombreux camarades de Loire-Atlan-

que, que je salue également, se sont investis pour un séjour studieux et agréable. Le congrès, c'est l'aboutissement d'un long processus de préparation collective qui consiste à prendre le temps de l'analyse de la situation, du bilan de l'activité, de se projeter vers l'avenir, en se donnant des objectifs et en se fixant une démarche syndicale.

C'est peu dire que d'évoquer un contexte économique, social et politique lourd d'enjeux pour le syndicalisme en général et singulièrement pour la CGT. Un climat pesant s'est installé ces derniers jours dans le pays, provoqué par le débat sur l'identité nationale voulu par les partis de droite dans la perspective des élections régionales. Une majorité de Français ne s'y trompe pas et juge l'initiative d'abord comme relevant d'une stratégie électorale. La polémique s'est amplifiée après la votation en Suisse

rendant les minarets de ce pays plus célèbres que son chocolat ou son secret bancaire. Reviennent sur le devant de la scène thèses et propos xénophobes. Le Front national se lèche les babines. On ne nous enlèvera pas de tête qu'il y a là aussi la volonté de détourner l'attention focalisée sur la crise et ses répercussions sur d'autres terrains cultivant les clivages sur des bases nationalistes ou religieuses. C'est dans ce contexte que, précaires parmi les précaires, plusieurs milliers de travailleurs ont décidé de redresser la tête pour sortir de leur clandestinité administrative. Je veux parler de la lutte des travailleurs sans papiers, dont beaucoup ont choisi la CGT pour mener leur combat. Plus de 6.000 travailleurs immigrés sont en grève, notamment en Ile-de-France.

Suite page 2

PRESSE 11

La presse écrite s'essaye à situer les enjeux du 49^e congrès. Avec des partis pris divers.

SALUT UD44 16

Marie-Claude Robin, secrétaire générale de l'UD44, souhaite la bienvenue aux délégués.

HISTOIRE 23

Retour sur le 25^e congrès de la CGT à Nantes, en 1938. Un moment important de débats sur le fascisme et la guerre.

Programme du jour

8 h 30 - 2^e séance

Ouverture du débat sur le rapport d'activité.

10 h 30 - Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la première partie du document d'orientation.

10 h 30-11 heures - Pause.

11 heures - Suite du débat sur l'activité.

11 h 40 - Réponse de la direction confédérale sortante

Vote du rapport d'activité par mandat.

12 heures - Rapport du comité de gestion Cogetise.

- Rapport financier de l'administrateur.

Fin de la 2^e séance

12 h 30-14 heures - Déjeuner.

14 heures - 3^e séance

- Rapport de la commission financière de contrôle.

- Interventions sur le rapport financier.

- Vote du rapport financier (à main levée).

14 h 30 - Ouverture du débat sur le préambule et la première partie du document d'orientation.

16 heures-16 h 30 - Pause.

16 h 30 - Suite du débat sur la première partie du document d'orientation.

17 heures - Intervention du secrétaire général de la CES, John Monks.

- Intervention du secrétaire général de la CSI, Guy Rider.

17 h 30 - Table ronde « Crise et développement durable ».

18 h 30 - Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la deuxième partie du document d'orientation.

Fin de la 3^e séance

RAPPORT

2.000 entreprises sont concernées par les grèves, dans 38 départements. 1.500 salariés ont adhéré à la CGT, créé leur syndicat. Ils ne doivent pas être les otages des stratégies politiciennes. Ils font preuve de beaucoup de courage et de lucidité. Beaucoup de monde reconnaît maintenant le caractère indigne de leur situation, compte tenu de leur place dans la société française, dans son économie, dans ses entreprises. A quel titre devrions-nous accepter qu'ils travaillent, qu'ils cotisent, mais qu'ils n'aient pas le droit de circuler librement ?

A quel titre, sauf à considérer que les employeurs devraient disposer d'une main-d'œuvre plus docile encore parce que sous la menace de l'expulsion. Face à la mobilisation, Eric Besson a dû consentir de nouveaux textes. Les 11 syndicats et organisations qui soutiennent maintenant les travailleurs sans papiers les jugent très insuffisants. Ils vont permettre d'autres régularisations après les 2.200 obtenues à l'automne 2008. Mais trop de salariés restent sur le carreau, l'inégalité de traitement suivant les départs reste totale. Comment prétendre dans le domaine social fixer des règles et annoncer qu'elles s'appliqueront pour un quota de 1.000 salariés seulement ?

Pour nous, ce n'est pas qu'un combat solidaire entre travailleurs français et immigrés, c'est aussi un combat pour la justice et la dignité de l'ensemble des travailleurs. Le premier engagement que nous pouvons prendre à ce congrès, c'est d'accroître notre solidarité et notre engagement en faveur de la régularisation des travailleurs sans papiers.

Chers camarades, nous avons sans doute plus de responsabilités que d'autres, tout simplement parce que nous sommes la première force aux côtés des salariés, la force dont les initiatives, les prises de position comptent dans la société française. C'est ce qui explique que nous sommes plus que d'autres l'objet de multiples commentaires.

Un congrès de la CGT, ça laisse peu de monde indifférent. Comme vous, je lis et j'écoute ce qui se dit et s'écrit à propos de la CGT, de son congrès et des débats qui l'ont préparé. Il y a parfois des choses surprises, nous avons déjà vécu cela par le passé. Bien des médias ne semblent pas parler de la même organisation que celle que nous connaissons. Certains continuent de prendre

leurs désirs pour des réalités et la caricature voire le mensonge se substituent à l'analyse objective de ce que nous sommes et de notre démarche.

A défaut d'analyse plus approfondie sur la CGT, le syndicalisme, les enjeux sociaux, les commentateurs privilégient les clichés relatifs à la posture de la CGT. Nous ne nous laissons pas impressionner pour autant. Nous n'acceptons pas que cela entrave nos débats. Nous revendiquons d'être une organisation démocratique dans laquelle des opinions contradictoires ont droit de cité. La CGT a la qualité de regrouper la plus grande diversité de militants compte tenu de leur sensibilité politique, de leur origine ou de leur conviction philosophique

tronat, sans le clamer, privilégié la deuxième hypothèse. En revanche, beaucoup de salariés veulent une CGT qui donne confiance, une CGT qui, dans ses domaines d'intervention, contribue à alimenter l'espoir dans une période où beaucoup est fait pour inciter au découragement et à la résignation.

Nous pouvons aborder tous les sujets, sans tabou, mais à condition d'être obsédés à chaque instant par l'objectif d'être plus forts à l'arrivée : c'est-à-dire en meilleure capacité de défendre les intérêts des salariés. Je souhaite que chacun d'entre nous ait cette préoccupation à l'esprit durant nos travaux. Lorsque les salariés confortent la CGT dans sa

renoncement à être elle-même, mais espèrent qu'elle saura de manière crédible porter de nouvelles ambitions dans un environnement hostile aux revendications.

Il y a juste un an, le 3 décembre 2008, la CGT était confirmée comme première organisation syndicale aux élections prud'homales. Avec 34 % des voix, notre influence a progressé de 1,34 %. Pour la première fois, la tendance historique à la baisse que nous connaissons depuis 1979 a été inversée.

La CGT progresse dans toutes les sections et dans 75 départements. Nous sommes la première organisation dans 85 départements. Les deux confédérations CFDT et FO voient leur score diminuer respective-

chez les salariés.

Aussi, je veux remercier toutes les organisations et les militants qui ont mis la main à la pâte, aux candidats à ces élections, avec lesquels nous avons conduit une campagne dynamique en articulant mobilisations sur les revendications et nécessité du vote CGT. Le score de la CGT, c'est aussi un encouragement à une démarche qui conjugue contestation, mobilisation, proposition et négociation.

Une mission vient d'être confiée à un conseiller d'Etat en vue de trouver un mode de « désignation » des conseillers prud'homaux et non plus leur élection. Surtout, n'allez pas croire que nos derniers résultats seraient pour quelque chose dans cette envie de supprimer l'élection. Un scrutin que d'aucuns présentaient comme la vraie mesure d'audience des syndicats pour apprécier leur représentativité. Et puis pschitt, plus rien, le résultat connu, on n'en parle plus.

La CGT réaffirme aujourd'hui son attachement à l'élection des juges prud'homaux par l'ensemble des salariés. Plusieurs mesures affectent par ailleurs la prud'homie : la refonte de la carte judiciaire ; la réforme de l'indemnisation des conseillers pour leurs activités prud'homaies qui impose, pour la première fois à des magistrats, un temps maximal pour le traitement des litiges ; on nous annonce enfin une réforme de la procédure prud'homale, mettant en cause la conciliation et l'oralité des débats.

De telles mesures touchent aux fondements de la juridiction prud'homale et auraient de très graves conséquences. Elles s'inscrivent en outre dans un mouvement général de « mise au pas » de la justice, maintenant dénoncé par l'ensemble des organisations professionnelles de magistrats.

Nous venons de lancer une campagne d'information et de signatures de pétitions, le 3 décembre, jour anniversaire du scrutin. Il revient aux organisations de la relayer en lien avec la défense quotidienne des droits des salariés.

Revenons sur l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République et son incidence sur les rapports sociaux. Pourtendre du modèle social français et avocat de la rupture en 2007, son style et sa pratique des institutions ont considérablement amplifié la personnalisation et la concentration du pouvoir. En réaction à la crise, il a astucieusement remisé sa critique du modèle

« DANS LE BAROMÈTRE ANNUEL QUI RECUEILLE L'OPINION DES SALARIÉS SUR LES SYNDICATS, LA CGT EST JUGÉE PRÉSENTE POUR 79 %, COMBATIVE POUR 74 %, RESPECTUEUSE DE L'AVIS DES SALARIÉS POUR 65 %. »

ou religieuse. A nous d'en faire une richesse et non un handicap insurmontable.

Le jour où les différents points de vue ne pourront plus s'exprimer dans la CGT, nous ne serons plus la CGT. Cela étant dit, chez nous, le débat n'est pas l'insulte. Des mots qui ne font pas partie du vocabulaire CGT ont été prononcés ces derniers mois. Ils ont été abondamment relayés par la presse. J'insiste sur la nécessité du respect mutuel entre militants dans la conduite de nos discussions. Il n'y a pas d'« ennemi de classe » dans les rangs de la CGT.

Il n'y a pas davantage d'interdit pour y prendre des responsabilités. Il y a simplement la nécessité de respecter les règles de vie communes que se sont données les syndicats pour le fonctionnement démocratique de la Confédération.

Ce ne sont pas les édits de presse qui feront la CGT. C'est vous, les délégués du 49^e congrès qui allez prendre les décisions pour l'avenir et élire une direction renouvelée. Nous avons d'autant plus besoin du débat entre nous que personne ne peut prétendre que notre tâche est facile. En fait, l'une des questions centrales est de savoir si la CGT à la fin de son congrès en sortira plus forte parce que rassemblée ou au contraire plus fragile parce que divisée.

Bien sûr, gouvernement et pa-

première place aux élections prud'homales, lorsqu'ils sont des centaines de milliers à choisir le drapeau de la CGT pour participer aux manifestations unitaires, lorsqu'il s'adressent à nous pour obtenir un coup de main ou un conseil, ce sont des marques de confiance.

A l'ouverture de ce congrès, nous pouvons annoncer 45.905 adhésions à la CGT pour cette année. 67 % des nouveaux adhérents viennent des entreprises privées. La grande majorité des salariés n'a pas de doute à notre égard. Ils connaissent comme nous la situation qui conjugue crise du système capitaliste, même s'ils ne la qualifient pas ainsi, et politique économique et sociale mise en œuvre par le président de la République, qu'ils désaprouvent de plus en plus systématiquement.

Dans le baromètre annuel qui recueille l'opinion des salariés sur les syndicats, la CGT est jugée présente pour 79 %, combative pour 74 %, respectueuse de l'avis des salariés pour 65 %.

Toutes les confédérations, mes chers camarades, n'obtiennent pas de tels résultats. Dans le même temps, les salariés nous demandent d'être encore plus à leur écoute et d'inventer de nouvelles solutions pour répondre à la crise, dont ils sont les victimes mais en aucun cas les responsables. C'est dire que les salariés n'attendent pas de la CGT qu'elle

ment de 3,4 % et 2,3 %. Nous gagnons 270 élus.

Certes, il y a un bémol et il est d'importance, c'est le fort taux d'abstention. La CGT ne peut s'en satisfaire. Plusieurs facteurs y ont contribué :

- L'absence d'une campagne permettant aux syndicats d'être présents dans les médias.
- Un processus électoral entaché de nombreuses erreurs matérielles.

A ce propos, j'informe le congrès que, suite à notre plainte relative au système de vote électronique expérimenté à Paris, le président de la Commission nationale de l'information et des libertés vient de nous informer que, suite aux opérations de contrôle qu'elle avait effectuées durant la préparation et le déroulement du scrutin, les manquements dans différents domaines ont abouti à une sanction envers le ministère du Travail. C'est une décision importante dont nous allons analyser toutes les conséquences.

Ne banalisons pas ce très bon résultat, nous n'en avons pas le droit et ce pour plusieurs raisons : déjà, il n'était pas gagné d'avance. Au contraire, beaucoup de commentateurs avisés ne s'attendaient pas à ce paysage syndical sorti des urnes. Ensuite, parce que ce bon résultat est la conjugaison d'une réelle mobilisation de nos forces militantes et d'une démarche syndicale appréciée

social, se félicitant que le rôle d'amortisseur joué par les systèmes de protection sociale ait permis de limiter la récession à un niveau inférieur à la moyenne européenne.

Au-delà des effets d'annonce lors des sommets du G20, l'objectif de transformer le système économique mondial affiché par Nicolas Sarkozy ne résiste pas à l'analyse. Il est lui-même obligé d'admettre que la spéculation repart de plus belle, alors qu'il prétendait avoir obtenu une régulation efficace des marchés financiers et même la « moralisation du capitalisme ». Son vibrant plaidoyer à Genève pour un rôle accru de l'Organisation internationale du travail et l'application de normes sociales internationales contraignantes pour les entreprises à l'échelle mondiale est en contradiction avec les réformes successives du marché du travail en France. Ces dernières visent toujours plus de flexibilité et de précarité pour les salariés et toujours moins de contraintes pour les entreprises. C'est le cas, entre autres, de la loi sur le travail du dimanche adoptée en plein été et contre l'avis de tous les syndicats.

Il n'y a pas donc de « vraie conversion » sur les normes sociales et la protection sociale de la part de celui qui a fait siffler le nom de la CGT dans ses meetings électoraux. Il ne cesse au contraire d'en dénoncer le poids sur les entreprises qu'il juge excessif dans la compétition mondiale.

La plupart des réformes engagées poursuivent bien les objectifs politiques mis en avant en 2007. Elles visent à transformer la société dans un sens favorable au patronat et aux plus hauts revenus. La réforme des collectivités territoriales s'inscrit dans cette logique de concentration du pouvoir, à rebours de la décentralisation. La suppression de la taxe professionnelle accentue l'allégement de la contribution des entreprises au financement de la réponse aux besoins collectifs. Son modèle tient en trois dimensions : le transfert du risque sur les travailleurs, la socialisation des pertes des entreprises aux frais des contribuables et la privatisation des profits !

La concentration du pouvoir à l'Elysée et la prééminence des conseillers du président sur les ministres tendent à nous présenter le dialogue comme direct et systématique avec le sommet de l'exécutif. Nous sommes conscients que cela

n'est pas exempt de calculs ou de manœuvres consistant à présenter les principaux dirigeants syndicaux comme des interlocuteurs privilégiés du chef de l'Etat, quand ce n'est pas comme des serviteurs de sa politique.

J'ai pu entendre dire à ce titre que j'étais personnellement responsable de la mutation d'un préfet, du déplacement d'un ministre, de la nomination d'un Pdg ou que j'étais partie prenante d'un deal pour écourter la grève déclenchée contre la réforme des régimes spéciaux de retraite. Ces rumeurs sont savamment distillées. Elles visent à instiller le doute sur la loyauté de la direction de la CGT et sa détermination à combattre les orientations économiques et sociales actuelles. Et puisque quelques militants me font ce procès, alors, je vous le dis, je ne suis pas affecté d'un « sarkozysme » aigu, je me sens vacciné contre cela. Rappelons-nous que Nicolas Sarkozy n'a jamais caché qu'il était un homme de rapport de force, ce qu'il applique y compris dans son propre camp politique.

Nous ne devons pas renoncer à exercer notre mandat auprès des pouvoirs publics, sous prétexte que les conditions de l'exercice du pouvoir ont changé. Se serait renvoyer la prise en compte de nos revendications à un changement du locataire de l'Elysée, alors que le rôle du syndicat est de défendre les salariés quel que soit le pouvoir en place. Le chef de l'Etat est le premier à savoir qu'on ne roule pas la CGT dans la farine.

Pour faire face à la politique sécuritaire du gouvernement actuel qu'il s'agisse du fichage, des réformes régressives touchant la justice, de la politique carcérale, de la chasse aux étrangers ou de la répression syndicale, la CGT est intervenue en renforçant ses liens avec les associations et les organisations professionnelles. Notamment avec la Ligue des droits de l'Homme, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature, comme dans l'action unitaire toujours en cours contre le fichier Edwige.

La défense du droit de grève et des libertés syndicales est une constante de notre activité. On peut citer, dans la période récente : l'acquittement par la cour d'appel de Poitiers de nos camarades de La Rochelle, accusés d'avoir incendié un local du Medef ; la mise en échec de la tentative de la ville de Châ-

teau d'expulser la CGT, FO et la CFDT de la bourse du travail ; la défense du droit de grève à la Régie des Transports de Marseille ; l'action menée contre le projet de loi sur « le service minimum dans les transports terrestres » qui a limité considérablement les ambitions initiales du gouvernement.

Notre action contre la discrimination syndicale s'est encore développée, débouchant sur des négociations et donnant des outils revendicatifs et juridiques qui gagneraient à être

sultats financiers des banques pour 2009, l'angoisse sociale ronge toutes les couches de la société, à commencer par les ouvriers, les employés, les jeunes.

C'est vrai que la situation est encore plus grave dans nombre de pays de l'Est de l'Europe. Les pays du Sud sont dans l'état de la crise. L'Afrique quant à elle s'enfonce inexorablement. Comment dans ces conditions parler de « sortie de crise » ? Sinon parce que nos responsables ont la volonté de cacher ce qu'il faudrait chan-

comme l'admet aujourd'hui l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), peu suspecte de complaisance envers nos analyses, la part des salaires dans les richesses créées, dans la valeur ajoutée a diminué et les inégalités se sont accrues.

Nous avons dénoncé cette réalité, combattu les conséquences de ces choix, sans malheureusement pouvoir inverser les tendances de fond. Cette pression permanente a conduit à une insuffisance



Rondeau

Précaires parmi les précaires, plusieurs milliers de travailleurs ont décidé de redresser la tête pour sortir de leur clandestinité administrative.

mieux connus et utilisés contre d'autres types de discrimination à l'entreprise.

Il y a de peine un an, nous étions au cœur de la crise financière la plus grave qu'ait traversée le monde depuis longtemps. Aujourd'hui, les gouvernements se veulent rassurants. « *La situation est sous contrôle* », clament responsables politiques, banquiers et grands argentiers réunis. La croissance repartait progressivement en 2010. « *Le noir serait derrière nous* », répète à qui veut l'entendre M^{me} Parisot. Comme si l'économie était une affaire de météo. Pour la majorité des salariés, des retraités, des privés d'emploi, la réalité est là : le nombre de plans sociaux ne cesse d'augmenter, les salaires, les indemnités et les pensions sont bloqués quand ils ne reculent pas, les restructurations s'amplifient, les licenciements pullulent, l'austérité budgétaire s'installe. L'Etat a les poches vides après avoir réduit l'impôt des plus riches. Alors que, dans les beaux quartiers, on a récemment sablé le champagne à l'annonce des magnifiques ré-

ger dans le système. La CGT refuse que les salariés soient menés une nouvelle fois en bateau. La crise est financière, évidemment. Mais elle n'est pas que financière.

Dès l'automne 2007, face aux premiers soubresauts financiers, nous avons dit que la crise qui s'annonçait serait grave, profonde et sans doute mondiale. Cette crise a des racines profondes.

Depuis au moins vingt-cinq ans, pour augmenter la rentabilité du capital, on a sacrifié les services publics, privatisés à tour de bras. Les entreprises ont mis une pression sans précédent sur les travailleurs : elles ont massivement supprimé des emplois, elles se sont opposées à la hausse des salaires, elles ont dévalorisé les qualifications, développé la précarité, elles n'ont pas suffisamment investi dans la sphère productive. Pour sa part, la mondialisation a permis la mise en concurrence des travailleurs à l'échelle du monde et a accentué les pressions sur leurs rémunérations, leurs statuts, leurs conditions de travail et d'emploi. Partout,

chronique de la consommation que les patrons, les banquiers, les fonds spéculatifs ont compensée par une financiarisation accrue de l'économie aboutissant à la crise dite des « sub-primes ».

La dérive dans la financiarisation a été favorisée par une accumulation du capital exigeant une forte rentabilité. La Bourse est devenue la boussole pour la direction des entreprises. Des taux de rentabilité de 10, 15 voire 20 % ou plus ont été érigés en dogmes, alors que les richesses créées évoluaient beaucoup moins vite. AXA, Carrefour, BNP Paribas, Société Générale ont ainsi pu afficher une rentabilité moyenne de leurs capitaux de respectivement 12 %, 15 %, 22 % et 15 % sur la période 2003-2007. Pis, des entreprises industrielles ont atteint les mêmes sommets sur la période. Quatre exemples : Bouygues (17 %), Eiffage (24 %), Renault (19 %), STMicroelectronics (15 %).

De telles normes financières ont eu des conséquences di-

rectes sur la gestion des entreprises. Elles ont ajusté masse salariale et investissements productifs en fonction de la rentabilité exigée des capitaux et des marchés financiers. Le travail créateur de richesses a été méprisé. La loyauté attendue par les salariés de leur entreprise a été bafouée. On a commencé avec les fameux « licenciements boursiers », qui aboutissent à la fermeture d'entreprises viables au prétexte qu'elles ne dégagent pas suffisamment de profits et donc de dividendes pour leurs actionnaires.

Certains découvrent aujourd'hui les répercussions dramatiques des organisations du

finance. Elle est la manifestation d'une crise du système capitaliste. Elle résulte d'années de pression sur les salaires, de longues périodes de récession sociale, de mise en cause des activités industrielles et des services publics. En sortir nécessite de rompre avec les politiques antisalariées et antisociales et particulièrement de desserrer l'étau de la finance sur l'industrie et les budgets publics. On nous parle de « moraliser le système ». Cela ne suffira évidemment pas.

Poser de nouvelles règles, « réguler », comme disent les experts, est indispensable mais pas suffisant. La crise actuelle

expriment. Nous nous battons pour une politique globale en faveur du travail.

Cette année 2009 a été marquée par de nombreuses mobilisations. Elle a permis de mettre en œuvre notre stratégie de construction du rapport de forces pour obtenir des conquêtes sociales dans un contexte inédit de crise systémique et d'unité syndicale. Un travail collectif d'impulsion important a été effectué par les organisations de la CGT. Cette unité est exceptionnelle pour une phase de crise économique et sociale.

Une plate-forme commune a été adoptée le 5 janvier sur des propositions donnant no-

tives de mobilisation qu'à impulsées l'intersyndicale, dont la CGT, étaient en dessous des possibilités d'action. Des camarades pensent même que la direction confédérale a mis le pied sur le frein durant les mois de mai et juin !

La première chose que je voudrais dire à ce propos, c'est que la direction de la Confédération n'a jamais prétendu être irréprochable. Elle vous présente néanmoins un bilan d'activité sur trois années tout à fait conforme aux orientations qui lui ont été fixées au congrès de Lille. Nous nous sommes efforcés durant ces derniers mois d'être en permanence en relation étroite avec les directions des fédérations et des unions départementales pour bien apprécier les capacités de mobilisation réelles et prendre ainsi les meilleures décisions possibles.

Douze réunions statutaires (CE et CCN) ont été organisées, avec à chaque fois un débat et des décisions prises très majoritairement. A chaque étape essentielle, les organisations du CCN ont pu donner leur opinion. C'est un mode de fonctionnement normal pour la direction confédérale. C'est le même qui prévaut pour décider de notre signature ou de notre non-signature au bas d'un accord à l'issue d'une négociation. Il est vrai que tout le monde n'était pas toujours dans les mêmes dispositions dans le processus de mobilisation. Pour certains, ça n'allait pas assez vite, pour d'autres, il fallait prendre le temps de bien préparer chaque rendez-vous.

Pour d'autres encore, la priorité était l'action professionnelle et non le rendez-vous interprofessionnel.

L'une des missions de la direction confédérale c'est, avec l'ensemble des organisations, d'être capable de dégager la meilleure synthèse. Et je vous prie de croire que ce n'est pas toujours facile. Il fallait et il faut entendre ceux qui reçoivent les lettres de licenciement, qui occupent leur entreprise, et, pour eux, il y a extrême urgence ; comme il faut entendre ceux qui approuvent, mais ne se sentent pas en capacité d'aller jusqu'à l'arrêt de travail parce que la fin de mois est difficile ou qu'ils craignent le licenciement.

Comment mieux articuler nos décisions d'action interprofessionnelle avec l'engagement de toutes nos organisations pour contribuer à leur réussite ? Comment conjuguer le cahier revendicatif de chaque lieu de travail avec l'ambition de



Nous mettons en cause un système. Un système où les taux de rentabilité exigés, nettement supérieurs au taux de croissance des richesses, ont provoqué des catastrophes.

travail et des techniques de management qui peuvent amener des salariés au suicide.

La CGT ne convoque pas au banc des accusés quelques exécutants, quelques intermédiaires. Nous ne cherchons pas des boucs émissaires. Nous mettons en cause un système. Un système où les taux de rentabilité exigés, nettement supérieurs au taux de croissance des richesses, a produit une situation intenable sur le long terme. Cette rémunération des capitaux s'est nourrie d'une amputation de l'emploi, d'une détérioration des conditions de travail, d'une mise au rebut de machines et d'une dégradation de l'environnement. Le système était condamné à des soubresauts de plus en plus importants jusqu'à cette crise exceptionnelle.

Cette crise, avec ses conséquences terribles pour les travailleurs et pour l'économie à l'échelon du monde, n'est donc pas seulement une crise de la

met en exergue le besoin d'une nouvelle stratégie de développement social, économique et environnemental, ce qui suppose évidemment une relance du pouvoir d'achat, mais aussi de profondes transformations économiques et sociales.

Notre message est clair. Pendant vingt-cinq ans, les choix gouvernementaux, comme ceux des entreprises, ont privilégié les intérêts des détenteurs de capitaux. Il s'agit maintenant de valoriser le travail pour assurer un développement humain durable. En d'autres termes, au lieu de considérer l'argent comme une fin en soi, nous voulons le mettre au service de la satisfaction des besoins humains fondamentaux : la préservation de la planète, l'alimentation, la santé, l'habitat, la culture, la communication, l'information. Répondre à ces besoins nécessite de reconSIDérer le travail, sa place, son rôle, son contenu et les capacités créatives de l'homme qui s'y

tamment la priorité au maintien des emplois, à l'amélioration du pouvoir d'achat, à la réduction des inégalités dans les politiques salariales. Cette plate-forme prévoit d'orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat, de préserver et d'améliorer les garanties collectives. Elle a suscité l'élan pour de grandes journées de mobilisation nationale. Elle a été un point d'appui pour de nombreux conflits dans les entreprises, des branches professionnelles.

Les journées d'action du 29 janvier, du 19 mars et du 1^{er} Mai avec des initiatives décentralisées au cours du mois d'avril ont connu un grand retentissement avec plusieurs millions de manifestants. Dans une première phase, une large partie de la population indignée a marqué sa colère face aux annonces indécentes des résultats des entreprises, aux salaires de grands patrons, aux parachutes dorés et aux stock-

convergences interprofessionnelles ? Ce sont là de vraies questions. Ignorer dans nos débats actuels que le potentiel de mobilisation interprofessionnel est passé par des hauts et des bas au fil des semaines c'est se priver d'une analyse objective nécessaire pour l'avenir.

Il ne s'agit pas comme pour le CPE de lutter contre un projet gouvernemental bien identifié, mais de se battre sur des objectifs transformateurs face à une crise de système sans précédent depuis trois quarts de siècle. Cela nécessite une grande qualité d'activité à tous les niveaux. Dans ces conditions, la réussite des mobilisations interprofessionnelles reposait, et reposera toujours, sur une bonne coordination de ces mobilisations au plan national et sur notre capacité dans tous les syndicats, les fédérations, les UD, les UL de porter les convergences d'intérêts et la nécessité de l'action collective. C'est la contribution de tous qui assure le succès.

Aucun appel syndical à quelque niveau que ce soit s'il est incantatoire ne pourra suppléer à cette démarche. Les initiatives nationales interprofessionnelles du premier semestre ont permis de rassembler des salariés qui répondaient à un appel pour la première fois. Elles ont donné confiance aux salariés pour des milliers de conflits dans les entreprises, les localités où l'affrontement sur les enjeux est brutal. Il a d'ailleurs été possible d'arracher des succès. Vous êtes témoins de ces combats.

Lorsque nous constatons qu'il a parfois manqué des forces de la CGT dans certains rendez-vous comme ceux du 1er Mai ou plus près de nous le 7 octobre dernier, nous ne cherchons pas à culpabiliser telle ou telle organisation. Nous cherchons à identifier les dimensions de notre démarche que nous avons encore besoin de travailler pour accroître le rapport de forces par de meilleures capacités de coordination.

Il est un fait également que la petite musique dissidente de FO nous refaisant le coup du « plus combatif que moi, tu meurs » a participé à diffuser le sentiment d'impuissance.

Lorsque nous faisons le constat qu'un grand nombre de salariés peuvent être à la fois extrêmement critiques sur la politique aujourd'hui à l'œuvre et sceptiques sur les possibilités d'inverser le cours des choses, ça ne nous conduit pas à considérer que les carottes sont cuites ! Cela doit nous inciter



Les initiatives nationales interprofessionnelles ont permis de rassembler des salariés qui répondaient à un appel pour la première fois. Elles ont donné confiance...

à travailler notre argumentation, nos propositions et à responsabiliser chacun en luttant aussi contre la délégation de pouvoir. Cela doit nous conduire à l'écoute des salariés pour définir avec eux les revendications prioritaires et les formes d'action collectives dans lesquelles ils peuvent s'engager.

Le syndicat, ses élus, c'est d'abord un outil au service des revendications définies avec les salariés et portées par l'action. C'est vrai que notre démarche est exigeante. Vous êtes tous témoins que, lorsque nous parvenons à la mettre en œuvre, ça marche. A l'évidence la précarité, la menace du chômage, la pression sur le pouvoir d'achat et sur les libertés syndicales pèsent sur les capacités de mobilisation.

Il ne s'agit donc pas de repartir les responsabilités sur le « niveau supérieur », mais de travailler en convergence dès le lieu de travail et à tous les niveaux pour imposer des négociations au patronat et au gouvernement sur les sujets qui préoccupent les salariés et d'obtenir par les luttes des avancées sociales. On ne peut éclater, lorsqu'on débat de la stratégie et des objectifs, la situation des forces organisées de la CGT.

Au titre de l'exercice 2007, première année du système Cogetise, nous recensons 654.526 adhérents ayant réglé leur FNI, dont 116.959 retraités. Le niveau de règlement des cotisations pour les années 2008 et 2009 semble supérieur et peut laisser supposer un nombre d'adhérents qui va augmenter de quelques milliers.

Les syndiqués sont répartis

dans 22.000 bases où la CGT est présente. Nous chiffrons à 80.000 le nombre de syndiqués dits isolés, adhérents de la CGT sans pour autant bénéficier d'un vrai syndicat. J'en profite pour corriger l'interprétation qui a pu être faite sur la répartition des syndiqués de la CGT sur la base de statistiques communiquées vendredi : 53 % des syndiqués sont affiliés dans les fédérations dites du public, mais ce sont 56 % des syndiqués qui relèvent de contrats de travail de droit privé. L'ensemble de nos forces réunies nous permet un contact régulier avec un peu plus de 4 millions de salariés.

C'est avec cette force de frappe que nous devons raisonner. Une force dont nous connaissons la dynamique militante de toutes celles et de tous ceux qui font la CGT au quotidien et dont vous êtes les représentants. Une force qui sait, lorsqu'elle est totalement en mouvement, mobiliser des centaines de milliers de salariés, au point que l'on constate, c'est vrai, que, dans les mobilisations unitaires, la CGT rassemble le gros des troupes. C'est cette force qu'il faut développer et mieux organiser, j'y reviendrai.

Les nouvelles règles issues de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale et la validité des accords influent sur les relations intersyndicales. En dénonçant l'arrêté de 1966 qui figeait la représentation syndicale à partir de laquelle on a pu nous imposer trop longtemps des accords minoritaires, le dernier congrès avait décidé d'agir pour de nouvelles règles plus démocratiques.

Nous pouvons nous féliciter

d'avoir contribué à la mise en place d'un nouveau dispositif qui permet aux salariés de déterminer par les élections professionnelles quels sont les représentants devant siéger à la table des négociations. Il faut transformer l'essai en permettant aux salariés des PME d'avoir des représentants élus. Plusieurs de nos homologues s'inquiètent des répercussions de ces nouvelles dispositions puisqu'elles induisent de fait plus de démocratie, plus de transparence dans les positions syndicales.

La CGT, qui a milité pour ces transformations, doit les apprécier.

Suite page 6

PRÉVOYANCE
COLLECTIVE

TOUS DIFFÉRENTS
mais tous solidaires,
et tous décideurs, **TOUT LE TEMPS**

Les Mutualistes de France restent toujours à vos côtés, tout au long de votre vie de travail et après. Pour nous, la prévoyance collective c'est la solidarité jusqu'au bout.

Avec les Mutualistes de France vous êtes sûrs de choisir une protection collective, sans discrimination, dans une dynamique solidaire, sur la base d'un contrat clair et d'une gestion transparente et démocratique, liée au statut de la mutualité.

Espace Mutualistes de France
stand n°37

www.mutuelles-de-france.fr

MUTUELLES DE FRANCE

copier ? C'est nous qui progressons aux élections, donc c'est nous qui sommes invités ! C'est comme ça qu'il faut voir les choses. Pourquoi croire que c'est nous qui, par principe, serions influençables, sans jamais penser que notre activité peut en influencer d'autres ?

Lorsque la FSU et la CGT ont considéré d'un commun accord qu'il était souhaitable et possible de travailler ensemble sur des enjeux de la période. Cela illustre que des coopérations intersyndicales plus poussées sont envisageables, comme en témoigne le colloque réunissant nos militants à Caen, conclu par un texte sur la refonte de la formation permanente et une formation tout au long de la vie. Le dialogue entre nos organisations se poursuit.

La CGT doit poursuivre son investissement dans le syndicalisme international au sein de la CSI et faire progresser un syndicalisme fondé sur la mobilisation des salariés à l'échelle du monde, à l'image des actions du 7 octobre pour le travail décent.

Nous devons apprécier l'élection à l'unanimité la semaine dernière de notre camarade Joël Decaillon comme secrétaire général adjoint de la CES comme une reconnaissance de notre apport au syndicalisme européen. Nous ferons le point de la situation dans les prochains jours avec les autres syndicats. Cela ne nous empêche pas de prendre nos propres initiatives et d'être à l'offensive et de nous mettre à l'offensive dès maintenant.

La crise de confiance des salariés à l'égard du patronat s'approfondit, si l'on en juge par une enquête parue la semaine dernière. 59 % des salariés estiment être perdants entre ce qu'ils apportent et ce qu'ils reçoivent de leur entreprise ou de leur administration, seuls 8 % estiment être gagnants. 44 % des salariés estiment que leur situation de travail s'est dégradée. Laurence Parisot a beau nier l'évidence en affirmant que « l'idée d'un divorce salariés-entreprise est fausse », les chiffres sonnent comme un cinglant démenti. Le résultat du match Medef-CGT est sans appel. Le Medef subit une défaite inégalée : 86 % ne font pas confiance au Medef. 48 % font confiance à la CGT.

Cette enquête souligne aussi le degré de souffrance des salariés. Derrière la souffrance vécue par les salariés au travail, c'est la question du travail lui-même qui est posée.

Le problème n'est pas seulement celui des conditions de travail et de son organisation. Certes, il est indéniable que les formes d'organisation du travail à l'œuvre aujourd'hui produisent des effets négatifs sur la santé des salariés. Ces formes d'organisation du travail, de management, placées sous la contrainte d'objectifs de rentabilité à court terme entraînent les capacités des salariés, leur aspiration à réaliser un travail de qualité.

Mais la souffrance au travail est plus fondamentalement le résultat d'un détournement du travail, à des fins de rentabilité et de profit, sans rapport direct avec sa vocation à être utile socialement... Le travail devrait servir à construire sa vie, celle de sa famille et plus largement, par son efficacité économique, le développement de la société. Mais jusqu'à quel point cela est-il possible quand on prive le

par le Medef se multiplient. Mais les perspectives d'aboutir se font de plus en plus minces. Pendant ce temps, le patronat est le grand bénéficiaire des arbitrages gouvernementaux. Allégements de cotisations sociales, suppression de la taxe professionnelle, exonération de la taxe carbone, TVA à 5,5 % dans la restauration, la liste des cadeaux s'allonge sans cesse. En deux ans, 30 milliards d'euros sont tombés dans l'escarcelle des entreprises. Le Medef n'a pas besoin de donner de la voix, ses souhaits sont systématiquement exaucés.

Côté salariés, la facture est de plus en plus lourde. L'imposition des indemnités pour accident du travail atteint de ce point de vue l'indécence. Je ne sais pas s'il y aura une loi interdisant la fessée, mais il y a quand même des coups de pied au cul qui se perdent ! Pour nous aider à passer à l'offensive, la com-

posent un appel à l'action des salariés. Cette campagne revendicative serait l'occasion de donner corps à notre revendication de nouveau statut du travail salarié et de Sécurité sociale professionnelle. Il s'agit pour nous de libérer le travail des contraintes actuelles qui le mutilent et qui le mettent au service exclusif de la finance. Première question : l'emploi. 30 millions, c'est le nombre d'emplois que devraient perdre les pays développés en trois ans, selon l'OCDE. Les destructions d'emplois ont dépassé le chiffre de 600.000 depuis un an, le nombre de chômeurs officiel s'établissant pour la catégorie A à 2,5 millions. S'il y a moins de 3 millions de chômeurs et un pourcentage de la population active au chômage inférieur à 10 %, c'est du fait de l'exclusion des statistiques officielles des salariés en formation, en contrats

breuses aides accordées aux entreprises, le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes adopté en avril par le gouvernement connaît un flop retentissant. La CGT a dénoncé ce plan dans la mesure où il reprenait les vieilles recettes marquées du sceau de la précarité et qui ont fait maintes fois la preuve de leur échec.

Nous revendiquons de conditionner les aides aux entreprises à la pérennisation des contrats en alternance, des contrats aidés, à la transformation des stages en contrats de travail à durée indéterminée. Nous revendiquons par ailleurs une allocation d'autonomie pour les jeunes en formation initiale et un revenu d'insertion pour les primo demandeurs d'emploi. Nous ne pouvons pas déconnecter la bataille pour l'emploi de celle que nous avons engagée sur l'industrie. La question de l'avenir de l'industrie est revenue sur le devant de la scène. Le patronat, le gouvernement, le président de la République cherchent à s'en approprier le mérite.

Force est cependant de constater que, sans l'action persévérente de la CGT, la France ne compterait sans doute plus dans le concert des grandes nations industrielles. Les batailles des années 1980 et 1990 pour défendre les grandes filières industrielles, de la sidérurgie à la chimie, en passant par le textile et l'automobile, sont encore dans les mémoires. Plus récemment, il a fallu le rassemblement de Villepinte en 2004, la première manifestation nationale du 9 juin 2005 à Paris, la campagne de la CGT avec ses temps forts des assises de l'industrie en juin dernier pour que le gouvernement se décide à rouvrir le dossier sous la forme des états généraux de l'industrie. Mesurons ce qu'il a fallu de ténacité pour en arriver là. Cela faisait plus de vingt-cinq ans qu'un débat national sur l'avenir de l'industrie ne s'était pas tenu.

Bien sûr, ce n'est pas parce que le dossier est rouvert qu'il va déboucher. Mais mesurons que nous avons été capables de créer un rapport de force, de mobiliser à nouveau 30.000 salariés, ouvriers, techniciens, ingénieurs le 22 octobre à Paris. Il nous appartient d'imposer les priorités qui sont les nôtres, l'emploi, les qualifications, la recherche, les financements adaptés, les droits nouveaux des salariés... En l'état, le gouvernement propose peu. A écouter Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, il faudrait



La votation citoyenne contre la privatisation de La Poste témoigne que l'on peut faire intervenir agents publics et usagers.

salarié de toute possibilité d'intervention sur le contenu et la finalité de son travail ?

La souffrance des salariés est le symptôme d'un travail malade, d'une démocratie amputée, d'une citoyenneté qui reste à la porte des entreprises et qui paraît, de plus en plus, un rêve inatteignable.

Le syndicalisme, en intervenant avec les salariés, pour faire reculer les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, conduit à se poser, avec eux, la question du contenu du travail, de sa transformation, de son sens et des droits démocratiques nécessaires à l'épanouissement humain dans l'entreprise et dans la société. Les négociations, concertations, délibérations proposées

mission exécutive confédérale vous propose trois initiatives :

- Une campagne nationale sur les revendications qui engageait l'ensemble de nos organisations, dès le début de l'année.
- Notre participation dans un rendez-vous de mobilisation coordonnée en Europe.
- Une action plus résolue pour la défense des services publics.

Emploi, salaires et retraites pourraient, si nous le décidions ensemble, constituer les trois thèmes d'une mobilisation revendicative de la CGT dès le premier trimestre 2010. Les défis posés par l'extension du chômage, la volonté d'imposer une baisse du pouvoir d'achat et des droits à la retraite, im-

de transition professionnelle, en convention de reclassement personnalisé et ceux en dispense de recherche d'emploi. Le pire est sans doute à venir car 750.000 chômeurs vont arriver en fin de droit en 2010 et vont se retrouver au RMI faute de créations d'emplois suffisantes.

Premières variables d'ajustement dans la politique de restructuration des entreprises : les précaires ont été les premiers à rejoindre les files d'attente de Pôle emploi. Les entreprises tapent dorénavant « dans le dur », c'est-à-dire dans les CDI. Déjà asphyxié par une fusion stupide combattue par la CGT, Pôle emploi est dans l'incapacité de gérer l'afflux massif de chômeurs. Malgré les nom-

instaurer une prime à la relocalisation d'activités et un nouveau « crédit d'impôt innovation ». Non seulement le compte n'y est pas, mais nous n'irions pas dans la bonne direction. La CGT ne cautionnera pas de telles mesures, de nouveaux cadeaux aux entreprises. Nous venons d'interpeller officiellement le ministre de l'Industrie à ce sujet.

Nous portons nos exigences et propositions dans les différentes enceintes nationales et régionales. Nous devons continuer à faire de cette question un thème de mobilisation des salariés dans les différentes filières et les territoires. Nous devons également aborder l'emploi en lien avec la problématique du développement durable. La crise économique et sociale actuelle comme la dégradation de l'environnement appellent de façon urgente une nouvelle logique de développement. Les syndicats ne doivent pas laisser d'autres acteurs s'emparer seuls de ce débat et en fixer les termes. Le patronat met en avant la compétitivité des entreprises.

Les ONG de défense de l'environnement se focalisent pour leur part sur les enjeux purement environnementaux sans toujours intégrer les questions sociales.

L'expérience du Grenelle de l'environnement démontre que, en confrontant nos approches et sans renier nos conceptions fondamentales, nous avons pu construire avec les ONG des positions offensives et obtenir des avancées en matière de transport, de rénovation thermique de l'habitat ou de mise en œuvre d'une filière de déconstruction des navires. Ces avancées nécessitent bien sûr des batailles importantes pour que ces engagements se concrétisent, notamment en termes de financement. Ces convergences n'escamotent pas certaines approches différentes.

La CGT ne souscrit pas à la thèse de la décroissance et milite pour un rôle majeur de l'industrie pour réduire les émissions de CO₂. A ceux qui pensent que nous cédons à une mode, je rappelle que la CGT n'a pas attendu le Grenelle de l'environnement ou le sommet de Copenhague pour s'intéresser au développement durable. Dès 1999, la CGT précisait lors de son 46^e Congrès que « changements technologiques, mondialisation, besoin de préserver l'environnement... nécessitent de nouveaux choix sociaux,

économiques et de gestion » et que « la prise en compte de ces trois dimensions nouvelles de la croissance devrait conduire à adopter un mode de développement durable ». Nos propositions en matière d'emploi doivent bien sûr intégrer la question des droits nouveaux d'intervention des salariés : représentants des salariés dans les conseils d'administration,

teront de faire avaler aux salariés en invoquant la préservation de l'emploi. C'est déjà en cours. Il n'y a pas eu de coup de pouce pour le SMIC en 2009. Au 1^{er} janvier 2010, dans trois semaines, le SMIC augmentera de 0,3 – 0,4 %, soit de 4 à 5 euros par mois ! 3,4 millions de salariés sont rémunérés au Smic, c'est 300.000 salariés

aux besoins des salariés, retraités, privés d'emploi... pour relancer la consommation, pour sortir de la crise. Le Smic est un des piliers de la croissance. C'est la base de reconnaissance des qualifications, c'est un repère social en termes de niveau de vie. La CGT ne le laissera pas être vidé de son contenu.

Notre campagne doit égale-

ment prendre toute la dimension de l'exigence qui grandit parmi les salariés en matière d'égalité salariale entre femmes et hommes. C'est une revendication jugée prioritaire par les salariés. Agir sur l'emploi et sur les salaires est de nature à conforter tous les systèmes de protection sociale en accroissant les ressources de la Sécurité sociale.

Cela me conduit à évoquer un troisième axe : l'avenir des retraites. L'avenir des retraites sera au cœur de l'affrontement social en 2010. Ce rendez-vous sera « le marqueur de la volonté de réforme de la majorité », a déclaré le président de la République. Nous sommes bien décidés à en faire « le marqueur de la volonté de résistance des salariés » face à la mise en cause des garanties sociales. Je veux commencer par dénoncer l'immobilisme qui règne depuis 2003 pour reconnaître la pénibilité de certains métiers et la concrétiser par une reconnaissance d'un droit anticipé au départ à la retraite.

Ceux des travailleurs ayant une espérance de vie de sept ans inférieure aux autres parce qu'ils sont par le travail ont droit à la retraite anticipée. Le gouvernement conforte le patronat à s'exonérer de toute responsabilité. Nous voulons que cette question de la pénibilité soit réglée avant le rendez-vous retraite de 2010. La retraite par répartition est la traduction de la solidarité entre jeunes, actifs et retraités. C'est un enjeu de société. Le président de la République reprend ses objectifs de campagne électorale de 2007. Conformément aux souhaits du Medef, il récuse toute nouvelle contribution des entreprises au financement des retraites. La CGT doit dès maintenant se préparer à l'échéance. Il est clair que cela suppose une forte mobilisation des salariés et l'action la plus unitaire possible.

J'attire à ce propos votre attention sur le fait que la division syndicale a régulièrement pesé sur cette question. Mesurons l'intensité de la bataille que nous devons engager pour éviter que la division se reproduise en 2010.

Quant aux objectifs revendicatifs, ce congrès est l'occasion de les préciser. Notre système de retraite s'est construit à partir de l'existence de plusieurs régimes, avec un principe commun, le service d'une « prestation définie », c'est-à-dire la garantie, à l'âge d'ouverture du droit, d'un niveau de retraite par rapport au niveau de salaire perçu en activité : ce qu'on appelle le taux de remplacement. Cette garantie a constitué la base du système de retraite en France depuis la Libération.

Mme Parisot, présidente du Medef, a eu cette déclaration stupéfiante à propos de l'âge de la retraite : « *A cinquante-sept ans, on n'a pas le même âge suivant que l'on a encore trois ou six ans à faire dans l'entreprise* », autrement dit, plus vous travaillez longtemps, plus vous restez jeunes ! A ma connaissance, aucun professeur de médecine n'avait encore fait cette découverte ! On voit clairement se dessiner la volonté à la fois de reculer l'âge ouvrant droit au départ à la retraite et la volonté de modifier le système en profondeur.

A l'inverse, la CGT réaffirme ses revendications : 75 % au minimum de taux de remplacement et maintien du droit au départ à 60 ans, avec un minimum de pension aligné sur le Smic. C'est le socle commun qu'elle propose pour tous les régimes et que nous avons défini au congrès de Montpellier et précisés à celui de Lille. La solidité d'un régime par répartition repose sur la confiance qu'ont les actifs cotisants, par-



Christophe Vandenack
Reporters Rea

Changements technologiques, mondialisation, besoin de préserver l'environnement... nécessitent de nouveaux choix sociaux, économiques et de gestion.

création d'un droit suspensif aux licenciements pour permettre aux salariés d'avancer des alternatives aux suppressions d'emplois. Nous voulons intervenir tout autant sur l'emploi public mis en cause par la RGPP et la déréglementation que sur les emplois privés. J'en viens à la seconde question pour cette campagne, celle des salaires. Nous entrons incontestablement dans une nouvelle phase de la bataille pour les salaires. Le patronat, s'abritant derrière la crise, cherche non seulement à bloquer les revérifications indispensables, mais il cherche aussi à amputer les rémunérations complémentaires (primes, intérêsement, participation). Il s'attaque désormais au niveau des salaires en tant que tel.

Pécularité et pauvreté salariale tirent l'ensemble des salariés vers le bas. Après le « travailler plus pour gagner plus », on passe au « gagner moins pour garder son boulot » ! La tentation pour les patrons de rognier sur les salaires se fait de plus en plus pressante : rémunérations gelées, RTT supprimées, primes réduites... Voici un avant-goût de la cure d'austérité qui risque de frapper nombre de salariés en 2010. Une pilule amère que les entreprises ten-

de plus. La pauvreté est liée au développement des emplois à bas salaires. Elle touchait 3,7 millions de salariés ayant un emploi en 2007. Le RSA – en moyenne une centaine d'euros supplémentaires par ménage de travailleurs pauvres – ne suffira pas pour réduire les difficultés que vivent ces familles !

C'est, par l'accès à l'emploi de qualité que les travailleurs pauvres et les titulaires du RSA pourront sortir de la pauvreté. Si cette tentation de bloquer les salaires voire d'abaisser les rémunérations venait à se généraliser, les conséquences pour l'économie seraient évidemment dramatiques. En cas de baisse générale des salaires, c'est l'emploi qui trinquerait, la baisse du pouvoir d'achat des salariés venant réduire leur consommation, accentuant la dépression de l'économie. De quoi engager notre pays et l'Europe dans la déflation. En matière salariale, au moins une fois par an, les salaires doivent faire l'objet de négociations, aussi bien dans les branches professionnelles que dans les entreprises. Il est nécessaire d'actualiser partout les cahiers revendicatifs.

Augmenter les salaires, les pensions et minima sociaux, c'est un enjeu majeur pour répondre

ment prendre toute la dimension de l'exigence qui grandit parmi les salariés en matière d'égalité salariale entre femmes et hommes. C'est une revendication jugée prioritaire par les salariés. Agir sur l'emploi et sur les salaires est de nature à conforter tous les systèmes de protection sociale en accroissant les ressources de la Sécurité sociale.

Cela me conduit à évoquer un troisième axe : l'avenir des retraites. L'avenir des retraites sera au cœur de l'affrontement social en 2010. Ce rendez-vous sera « le marqueur de la volonté de réforme de la majorité », a déclaré le président de la République. Nous sommes bien décidés à en faire « le marqueur de la volonté de résistance des salariés » face à la mise en cause des garanties sociales. Je veux commencer par dénoncer l'immobilisme qui règne depuis 2003 pour reconnaître la pénibilité de certains métiers et la concrétiser par une reconnaissance d'un droit anticipé au départ à la retraite.

Ceux des travailleurs ayant une espérance de vie de sept ans inférieure aux autres parce qu'ils sont par le travail ont droit à la retraite anticipée.

Le gouvernement conforte le

Suite page 8

ticulièrement les plus jeunes d'entre eux, dans le niveau de la pension qu'ils percevront à leur tour. Ce niveau est aujourd'hui remis en cause par les conséquences des réformes Balladur et Fillon. Le gouvernement et le Medef veulent aller plus loin. Pour enrayer cette mécanique infernale, nous devons faire partager massivement notre objectif revendicatif de conforter l'ensemble des régimes par l'existence d'un socle commun, avec une réforme des financements permettant de garantir l'avenir pour chacun des régimes.

Prêtons attention à la volonté du Medef et de l'UMP de mettre en place une réforme générale – dite systémique – consistant à fusionner tous les régimes actuels en un seul, régime prétendument miracle pouvant prendre la forme d'un mécanisme par points. Elle signifierait la remise en cause de la retraite à 60 ans et le durcissement des conditions d'acquisition des droits.

La baisse des pensions ou l'écroulement du système sont présentées comme les deux seules alternatives possibles ! Face à cette offensive, la CGT ne veut pas laisser chaque régime se battre isolément, ce qui ferait le jeu de ceux qui veulent imposer une régression historique en matière de retraite.

Avec la proposition faite au congrès de débattre d'une « maison commune des régimes de retraite », tout à l'opposé d'une mise en cause des régimes actuels, nous visons à créer les conditions d'une gestion transparente des régimes, afin d'assurer pour les nouvelles générations la sécurité du financement et la transparence. Nous en débattons. Croyons bien que nous jouerons l'année prochaine une partie décisive qui implique l'engagement solidaire de toutes les forces de la CGT et du syndicalisme.

Deuxième initiative, l'ensemble des confédérations syndicales réunies dans la Confédération européenne sont en butte aux mêmes réalités. Nous avons décidé la semaine dernière de mieux conjuguer nos efforts, qui se traduiront entre autres par une journée de mobilisation coordonnée en Europe le 24 mars. Nous vous proposons d'affirmer d'ores et déjà notre engagement pour ce rendez-vous de lutte en direction des employeurs et des gouvernements.

Troisième initiative, une campagne pour la promotion des services publics. La situation des services publics nécessite

également de passer à l'offensive. La CGT s'est efforcée de défendre le service public partout où il a été attaqué, de l'énergie à La Poste, en passant par les hôpitaux, la SNCF, l'éducation, l'équipement, les finances, dans l'audiovisuel et la culture... Les actions par secteur ont été souvent unitaires, puissantes, à l'initiative de nos syndicats. Mais elles n'ont pas réussi à converger ni entre elles ni avec d'autres rendez-vous revendicatifs des salariés du secteur privé. D'où un sentiment d'isolement dont se sont fait l'écho plusieurs organisations.

Il n'est pas question de fuir devant ce constat d'autant que de nouvelles attaques se profilent. Les politiques libérales divisent. Nous avons besoin de travailler ensemble à un mouvement qui affirmerait mieux les solidarités entre salariés du privé, agents publics et fonctionnaires. Salaires, retraites, conditions de travail, emplois, libertés syndicales sont bien sûr des thèmes revendicatifs communs.

La défense du service public et la bataille pour des améliorations qu'attendent les usa-

nouvelle phase de restriction. Nous nous battons contre les suppressions d'emplois publics. Nous avons précisé l'objectif de « réappropriation publique ». Nous avançons l'idée de pôles publics dans différents secteurs : la banque et la finance, la défense, l'énergie... En revanche, nous sommes plus en difficulté face aux restructurations administratives qui ont pourtant des conséquences lourdes sur les services rendus aux usagers et sur l'exercice des missions.

Il y a aussi la question des garanties statutaires. Elle est tout aussi importante pour l'exercice des missions publiques. Il faut dénoncer une situation insupportable qui dévalorise la fonction publique. L'Etat est le plus grand employeur de main-d'œuvre précaire. Il paie mal ses agents. Plus grave, il a commencé à porter atteinte aux principes des garanties statutaires qui sont pourtant la contrepartie des obligations spécifiques imposées aux personnels.

Nous ne le laisserons pas les remettre en cause, car le fonctionnaire « doit être considéré

quelques éléments concernant notre organisation, la CGT. Avec le système de répartition dont nous nous sommes dotés au 48^e congrès, nous voulions, selon des critères et des modalités définis en commun, que soient financées en même temps toutes les organisations identifiées comme bénéficiaires d'une part de la cotisation.

Le circuit mis en place dans ce cadre avait pour rôle de structurer la solidarité financière entre les organisations tout en simplifiant et en accélérant des reverses calculés dorénavant en pourcentage. Le syndicat auquel était désormais attribué une part de la cotisation voyait son rôle et sa place mieux reconnus et valorisés.

Le système débattu et voté par

les syndicats à Lille a été mis

en place en 2007.

Loin de toute idée de centralisation ou de mise sous tutelle des cotisations comme certains le redoutaient, Cogetise, organe indépendant de la direction confédérale dont les membres sont élus par le congrès, a assuré en toute transparence et dans le respect du fédéralisme le fonctionnement de ce dis-

par *La Vie ouvrière* afin de bénéficier du professionnalisme de l'entreprise pour en faire une publication attractive. L'objectif est pour l'essentiel atteint et le degré de satisfaction des lecteurs est réel. Il nous faut progresser dans deux directions : être en mesure de faire une mise à jour permanente dans les organisations du fichier d'expédition pour que chaque syndiqué reçoive son journal. La seconde consiste à pérenniser les moyens financiers pour son envoi.

La naissance d'*Ensemble* a conduit la direction confédérale à réfléchir aux évolutions nécessaires pour les autres supports. Les enjeux de l'information sont considérables, il est plus que jamais nécessaire que tous les militants puissent avoir les éléments de réflexion et les arguments de la CGT par la CGT.

La commission exécutive confédérale a estimé qu'il était nécessaire d'améliorer l'information et l'argumentation en direction des adhérents qui assument des responsabilités dans les organisations, *La NVO* devant jouer ce rôle. C'est ce qui a donné naissance à une toute nouvelle *VO*, un magazine paraissant désormais tous les quinze jours, avec 60 pages, qui se veulent encore plus concrètes, plus pratiques et donc plus utiles aux militants. Il est désormais primordial que toutes les organisations s'engagent sans réserve dans la diffusion de ce magazine par des plans d'abonnements bien ciblés.

Le Peuple est recentré sur sa fonction statutaire d'information de la direction confédérale vers les organisations. Nous avons incontestablement progressé dans l'utilisation d'Internet, mais nous avons encore beaucoup à faire pour développer ce média qui marque le paysage de l'information et de la communication de manière considérable.

L'une des résolutions du document d'orientation qui vous est soumis propose de faire des jeunes une priorité stratégique. Les jeunes subissent de plein fouet la dérégllementation du marché du travail, ils sont les premières victimes du chômage et de la précarité. C'est donc en termes revendicatifs qu'il convient de traiter cette priorité stratégique. Nos revendications et nos propositions doivent permettre de faire évoluer concrètement la situation des jeunes. C'est une première condition pour que nous puissions améliorer la syndica-

« NOUS AVONS PRÉCISÉ L'OBJECTIF DE "RÉAPPROPRIATION PUBLIQUE". NOUS AVANÇONS L'IDÉE DE PÔLES PUBLICS DANS DIFFÉRENTS SECTEURS : LA BANQUE ET LA FINANCE, LA DÉFENSE, L'ÉNERGIE... »

gers fait aussi partie de cette construction. L'exemple de la votation citoyenne contre la privatisation de La Poste témoigne que l'on peut faire intervenir agents publics et usagers sur ces enjeux en innovant quant aux modes d'expression. Le rôle de l'Etat, de la puissance publique est un enjeu revendicatif en lui-même. Nous en avions débattu à Lille. La discussion avait permis de souligner l'importance de « l'intérêt général » face aux logiques de la rentabilité lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins sociaux essentiels ou de déterminer une stratégie de développement pour le pays. C'est ce qui fonde la légitimité de l'action publique par rapport aux choix privés. La crise qui traduit l'échec de « l'autorégulation » du système financier capitaliste nous donne raison. Le Medef et les gouvernements successifs n'ont eu de cesse que de réduire les dépenses nécessaires pour le fonctionnement des services publics. Eric Woerth, le ministre des Comptes publics, annonce une

comme un homme et non un rouage impersonnel de la machine administrative », ainsi que le déclarait Maurice Thorez, ministre d'Etat, en 1946, en présentant le statut des fonctionnaires devant l'Assemblée nationale. Nous ne laisserons pas stigmatiser les fonctionnaires. Ce n'est pas en effet en diminuant leurs garanties que nous améliorerons celles des autres salariés.

Se pose la question de l'action. Pour défendre et promouvoir le service public, la CGT participe à diverses initiatives qui contribuent à poser ces problèmes dans des débats publics. Mais il y a une insuffisance d'action syndicale, si possible unitaire, sur ces thèmes. Nous ne voulons pas en rester là. A l'image de ce que nous avons été capables de mener pour l'avenir de l'industrie, nous pourrions engager une campagne de haut niveau pour l'avenir des services publics qui impliquerait l'ensemble des organisations de la CGT.

Je voudrais terminer cette introduction à nos travaux par

positif. L'outil est encore perfectible, mais, avec lui, nous disposons désormais d'un instrument de référence pour connaître le nombre de syndiqués à la CGT et accélérer le versement des cotisations aux organisations. Le rapport financier y revient en détail.

En décidant de consacrer une part de la cotisation syndicale pour financer la presse confédérale, le 48^e congrès confédéral a décidé de relever plusieurs défis. Le plus important étant celui de donner les moyens à la CGT de s'adresser directement à tous les syndiqués(e)s. Une décision destinée à répondre à un objectif : permettre à chaque syndiqué(e) d'avoir régulièrement de l'information en provenance de la CGT et être ainsi davantage acteur dans l'organisation. S'adresser à chaque syndiqué(e), c'est aussi créer du lien entre tous. C'est mettre en commun pour un syndicalisme solidaire.

La décision d'avoir un journal mensuel intitulé « Ensemble » s'est concrétisée en septembre 2007. Le mensuel est réalisé

lisation parmi eux. Mais nous savons aussi que les freins à la syndicalisation des jeunes ne relèvent pas que de cela. L'image de la CGT est bonne parmi les jeunes salariés. C'est chez les moins de 35 ans que notre audience est la plus forte. Malheureusement, cela ne se traduit pas en syndicalisation dans des proportions suffisantes. Les moins de 30 ans représentent 20 % des adhésions de cette année.

Il y a deux types d'obstacles à lever : les jeunes apprécient la CGT, mais ils la voient de loin. Beaucoup ne la croisent pas, car notre implantation est en décalage avec la réalité du salariat. Les jeunes qui sont recrutés dans les formes de travail les plus précaires et dans les activités en développement ne rencontrent pas toujours de présence syndicale. Second obstacle : ils hésitent à se syndiquer. Pour une part du fait des craintes quant à leur évolution de carrière, voire à leur emploi, mais aussi parce que nos organisations ne leur apparaissent pas toujours suffisamment attractives. Le défi est essentiel, c'est celui de la transmission et du renouvellement de l'expérience syndicale. Elle nécessite un énorme effort d'imagination et d'investissement militant. La table ronde qui aura lieu mercredi matin et le débat du congrès doivent nous servir à engager cet effort. L'avenir même de la CGT et du syndicalisme dans son ensemble est conditionné par notre capacité à ouvrir les portes et les fenêtres du syndicat aux jeunes. Cela exige de rejeter tout à priori sur leur prétendu penchant individualiste, toute étroitesse dans la mise en responsabilité de jeunes camarades qui doivent pouvoir, en prenant des responsabilités, faire la CGT d'aujourd'hui, travailler à celle de demain comme l'ont fait avant eux leurs prédecesseurs.

Affirmer une priorité ne conduit pas à ignorer d'autres générations. Et si l'on se penche à l'autre bout de la pyramide des âges, c'est 14 millions de retraités dont la grande majorité sont d'anciens salariés. Avec 117 000 syndiqués, nous ne parvenons pas à stabiliser nos forces. Il faut y retravailler ensemble. Auparavant, l'âge de la retraite avait été fixé à l'âge de l'espérance de vie : 65 ans. Aujourd'hui, le temps de la retraite c'est, en moyenne, de vingt à vingt-cinq ans. Ça change la nature même de la vie à la retraite ! Une nouvelle vie s'ouvre devant le salarié qui quitte l'ac-



Le travail devrait servir à construire sa vie, celle de sa famille et le développement de la société.

tivité professionnelle.

14 millions de retraités, ça pèse dans le rapport des forces ! Ils ont aujourd'hui la volonté d'être des citoyens à part entière, avec une vie digne, pleine et entière, dans une société leur permettant de mettre en œuvre tout leur potentiel. Ils sont un des moteurs de développement de la société, ils sont source de consommation, d'emplois, de loisirs, de recherche... Ils sont très impliqués dans les associations. Nous en connaissons encore des vaillants dans les unions locales, les unions départementales, les fédérations. La situation de tous les retraités se dégrade et particulièrement celle des femmes. Les retraités ont des revendications ! Ne laissons pas le champ libre aux associations qui ne porteront pas les mêmes conceptions.

Le syndicalisme retraité est devenu un syndicalisme à part entière, et non entièrement à part. Il y a des revendications spécifiques aux retraités, elles doivent être travaillées en convergence avec les actifs. Nous devons avoir une CGT de tous les âges permettant d'agir ensemble.

Syndiquer plus largement les retraités pose des questions d'organisation. Déjà, en faisant en sorte qu'aucun syndiqué à la CGT bénéficiant de sa retraite ne quitte la CGT parce que nous n'avons pas assuré la continuité syndicale ou que nous n'avons pas la structure d'accueil correspondante. Ensuite, parce qu'il faut aussi tenir compte des besoins et des parcours des retraités pour définir avec eux les structures les mieux adaptées pour les organiser.

Dans certains secteurs, il est encore possible de faire toute

une carrière dans une même entreprise ou sous un même statut. Au fil du temps, cela devient une exception. Le lien du salarié à la dernière entreprise dans laquelle il a fini son activité n'est pas de même nature que lorsqu'on y a travaillé trente, voire même quarante ans. L'intensité de la relation avec le syndicat de l'entreprise s'en ressent d'autant. Réfléchir avec les retraités à des formes d'organisation plus territoriales semble indispensable, d'autant plus que c'est là que peuvent se fédérer les énergies pour agir dans les domaines de la santé, du transport, du logement. Plusieurs sections nous interpellent pour un changement des règles statutaires conduisant à ce que dans l'organisation des congrès de la CGT, les syndiqués retraités comptent pour un, comme les actifs, dans les procédures de vote. La revendication de compter pour un dans la CGT est légitime. Elle ne se pose pas uniquement à propos des retraités et ne se réglera pas uniquement par les procédures de vote.

Nous savons tous que selon que l'on est syndiqué dans un syndicat ou parmi la catégorie des isolés, selon que l'on travaille là où il y a une union locale performante, que l'on soit dans une grosse ou une petite fédération, il y a de fait des différences de traitement entre syndiqués.

Travailler sur l'organisation générale de la CGT, c'est aussi faire en sorte que chaque syndiqué compte pour un dans son fonctionnement quotidien. Plusieurs projets de résolution relatifs à l'organisation de la CGT et de ses structures sont à l'ordre du jour. La discussion

de salariés changent de situation professionnelle chaque année. Le travail temporaire concerne environ 2 millions de personnes, le temps partiel 17 %. Les secteurs en croissance d'emploi sont ceux où, pour l'instant, la CGT est moins bien implantée. Nous estimons à 7 % la proportion de syndiqués de moins de 30 ans. Les trois quarts des syndiqués sont dans les entreprises de plus de 200 salariés. Environ 20 % des syndicats font des adhésions. Force est de constater que les limites que nous rencontrons dans le développement du rapport de force en 2009 découlent directement de ces réalisés. Regardons ce que nous sommes déjà capables de faire avec les forces actuelles. Imaginons ce que cela donnerait avec deux ou trois fois plus de syndiqués. Il s'agit donc de créer les conditions d'une véritable progression du nombre de syndiqués dans tous les types d'entreprises, toutes les catégories de salariés, tous les secteurs professionnels et sur l'ensemble du territoire.

Nous avons à décider des actions nécessaires pour modifier la donne en conformité avec l'article 1 de nos statuts : « *La Confédération générale du travail est ouverte à tous les salariés femmes et hommes actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leur statut social et professionnel,*

Suite page 10



NOTRE ENGAGEMENT : AMELIORER LES CONDITIONS SOCIALES

La Macif vous apporte des solutions collectives performantes et sur mesure pour améliorer les conditions sociales des salariés.

Espagne, prévoyance et santé collective

Les objectifs, les moyens et le contexte sont différents d'une entreprise à l'autre. En proposant des contrats sur mesure, la Macif met son expertise au service des salariés, de leurs représentants et des entreprises.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Assurances Collectives
Tél. : 05 49 77 76 75
collective@macif.fr

leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophique ou religieuses. »

Au fil des congrès, nous avons progressé collectivement sur l'analyse des causes extérieures des freins à la syndicalisation (répression, précarité...). Nous devons en convenir, nous ne pourrons pas progresser sur la syndicalisation sans faire bouger les lignes au niveau de nos structures. Le 48^e congrès avait appelé les organisations à travailler à des évolutions partagées en vue d'une plus grande efficacité sur la syndicalisation et la démocratie.

La commission exécutive confédérale vous soumet une nouvelle impulsion à débattre à ce congrès. Pour aller plus loin, il faut l'engagement des organisations de base de la CGT. C'est donc au congrès confédéral, le congrès des syndicats, qu'il revient d'en décider.

Selon certains camarades, la confédération voudrait décider de toutes les évolutions de structures. C'est tout simplement impossible. Nos statuts ne le permettent pas puisque le fédéralisme, c'est-à-dire l'autonomie de décision, de gestion et d'administration, est la règle dans la CGT. Elle est assortie d'une exigence : la recherche de convergence entre les organisations. Dans le même temps, les exigences légitimes des organisations envers la confédération sont incompatibles avec une lecture du fédéralisme revenant à considérer, quelques articles statutaires à l'appui, que chacun est libre de s'organiser chez soi, dans sa structure, sans considération de l'ensemble.

Durant le mandat écoulé, nous avons constaté des conflits au sein de la CGT, qui portent sur des disputes de territoire, ou d'adhérents entre structures, alors que l'urgence est d'aller à la recherche de nouveaux adhérents et de nouveaux territoires. Il est essentiel, voire vital, de se défaire de ces réflexes patrimoniaux comme si une organisation était propriétaire des adhérents, alors que ceux-ci sont d'abord syndiqués

à la CGT. Si notre fonctionnement devait rester le théâtre de ces disputes ou de ces replis, notre syndicalisme se réduirait à une cohabitation de corporatismes, qu'ils soient d'entreprises ou de statuts. Nous pourrions vivre sous le même intitulé CGT, sans autre relation que le sigle ou au mieux d'une histoire commune. Cette CGT peut continuer à exister, mais ce n'est pas là notre seule ambition. Réfléchir à un autre fonctionnement, à d'autres modes d'organisation pour qu'il y ait davantage de salariés syndiqués à la CGT, ce n'est pas vouloir « centraliser » ou copier sur d'autres.

Ce dont il est question, c'est bien d'une démarche autonome de la CGT, découlant de ses orientations depuis plu-

ce que propose le document d'orientation, c'est que l'ensemble des structures de la CGT travaillent sur leurs propres évolutions, sous l'impulsion du CCN et de la commission exécutive confédérale que vous élirez jeudi. Il ne s'agit donc pas d'aller à des décisions technocratiques décidées « d'en haut » : une autre certitude est que le développement de la présence de la CGT ne s'envisagera qu'à partir des forces dont nous disposons dans les syndicats déjà existants. Il n'y a que nous qui pouvons travailler au développement de la CGT et personne ne nous y aidera.

Le syndicat d'entreprise reste aujourd'hui la référence au sein de la CGT. Les autres formes de syndicats sont dites aty-

congrès de syndicats, avant la fin de 2011, si vous approuvez la résolution. Certaines contributions et amendements, objectent que ce calendrier ne permettrait pas suffisamment la mise en œuvre de la démocratie syndicale. Chers camarades, nous avons déjà du retard.

Réfléchir au rôle et mission des syndicats, faire bouger leur périmètre si nécessaire, rendre effectif le fait que tous les syndiqués soient affiliés à un syndicat, faire du syndicat le premier niveau de « confédéralisation », impose que nous réfléchissions sur les autres organisations de la CGT. Tout le démontre, l'entreprise ou le service ne peut plus être la seule référence pour organiser un lien durable entre la CGT et celles et ceux

doit impulser un mouvement d'ensemble cohérent, correspondant aux orientations que nous allons définir ici.

A partir des suggestions des fédérations, le CCN sera chargé d'identifier les espaces de travail commun entre fédérations. Si nous voulons viser l'efficacité, et donc une mise en place rapide, la validation de ces espaces par le CCN devra se situer six mois après le congrès. Depuis plusieurs années, les territoires s'affirment comme des lieux essentiels pour les constructions revendicatives afin de répondre aux enjeux touchant à la vie des salariés mais aussi à la place du travail.

Il vous est proposé d'organiser des conférences territoriales interprofessionnelles avec les syndicats et les fédérations avant fin 2011 afin de définir l'évolution du rôle et des missions des structures et organisations territoriales UL, UD, comités régionaux. Remettre en cause les stratégies patronales et gouvernementales, gagner par le rapport de force pour un développement humain durable, construire et obtenir un nouveau statut du travail salarié et une Sécurité sociale professionnelle pour toutes et tous, nous impose de prendre des décisions importantes sur notre outil syndical, mais surtout de les mettre en œuvre.

C'est pourquoi nous souhaitons que ce chantier soit le plus avancé possible au prochain congrès et que celui-ci prenne des dispositions, y compris statutaires, pour les rendre effectives, si les syndicats approuvent aujourd'hui ces processus. Voilà, chers camarades, les éléments dont je voulais vous faire part pour ouvrir nos travaux.

Travaillons cette semaine sur nos objectifs, travaillons sur la CGT, travaillons avec confiance et nous livrerons en fin de semaine un message clair. Il y a une force de résistance qui porte l'espérance et l'ambition de jours meilleurs pour les salariés : c'est la CGT.

Vive le 49^e congrès !

Vive la CGT !

« NOUS NE VOULONS PAS ÊTRE CANTONNÉS À UN SYNDICALISME DE REPRÉSENTATION, MAIS ÊTRE UNE FORCE CAPABLE DE METTRE EN MOUVEMENT LE PLUS GRAND NOMBRE. »

sieurs congrès et visant à être la CGT de toutes et de tous. Ce qui est en jeu, chers camarades, c'est tout simplement notre capacité de nous doter de l'organisation adaptée à nos ambitions revendicatives. Nous ne voulons pas être cantonnés à un syndicalisme de représentation, mais être une force capable de mettre en mouvement le plus grand nombre.

La CGT a dû affronter des problèmes similaires au début du XX^e siècle, lorsque les progrès du machinisme et de la division du travail ont mis en cause l'organisation du syndicalisme de métier. Elle sut alors adapter ses structures aux transformations de l'activité économique et aux nouvelles conditions de l'action syndicale. C'est à une transformation de la même ampleur à laquelle il faut s'atteler aujourd'hui pour répondre aux défis de l'organisation du travail et de l'évolution du salariat. Il n'y a aucune raison d'y aller avec frilosité.

piques. Or, d'autres formes d'organisation, de sites par exemple, existent et obtiennent des résultats tangibles en termes de fonctionnement, de syndicalisation et de succès revendicatifs. Il ne doit pas y avoir une seule norme prédefinie. La seule norme qui vaille, c'est qu'aucun salarié ne doit rester en dehors de la CGT, sous prétexte qu'il n'existe pas un syndicat apte à l'accueillir. Près de 15 % de nos adhérents sont considérés comme isolés. Comment sortir de cette situation sans faire bouger le périmètre de nos syndicats ? Il faut que le syndicat, base de la CGT, soit le premier niveau de « confédéralisation », c'est-à-dire de mise en commun des moyens humains et financiers, celui où se créent les convergences revendicatives.

Dès lors, les syndicats sont invités à s'interroger sur leurs périmètres géographiques et professionnels ; les décisions devant être prises dans des

qu'elle ambitionne de représenter sur un même lieu de travail. Un nombre croissant de salariés relève de garanties collectives diverses tout en étant sur un même champ d'activité professionnelle. Lutter contre les stratégies de mise en concurrence suppose de dépasser avec eux, par une élaboration revendicative concrète, les périmètres des conventions collectives et des statuts actuels, pas pour les éliminer, mais pour viser la construction du nouveau statut du travail salarié. Cela suppose une meilleure imbrication entre professionnel et interprofessionnel, de définir les périmètres les plus pertinents pour construire les convergences et de faire du syndicalisme confédéré un acteur incontournable pour l'amélioration de la vie dans et hors travail pour les actifs et les retraités. Chaque organisation devra réfléchir avec les syndicats à sa propre évolution. Dans le même temps, le CCN

Info de la Halde

Discriminations par association

Discriminée parce que son conjoint est syndicaliste, une salariée obtient des dommages et intérêts (27 novembre 2008)

► La société ED est condamnée à verser à une de ses salariées 15 000€ de dommages et intérêts pour « discrimination syndicale par association », c.a.d. en raison du mandat syndical de son compagnon.

La nullité du licenciement a également été prononcée. Le Conseil des Prud'hommes a pris en compte les observations présentées par la Halde sur le caractère discriminatoire du licenciement.

Réf : www.halde.fr Délibération du 26 mars 2007



LES ENJEUX DU CONGRÈS SELON VOS QUOTIDIENS



Charlie Abad / AFP

Au rendez-vous de l'étape nantaise des syndicats de la CGT, la presse écrite s'essaie à en situer les enjeux.

Les Echos se singularisent ce 7 décembre en reprenant à leur compte le grand air du partenariat entre Bernard Thibault et Nicolas Sarkozy, le tout appuyé par une photo des deux sous-titrée par... Raymond Soubie, conseiller social de L'Elysée. Une campagne, une plume. Une signature ? Le congrès est traité plus sérieusement par les autres titres. «La CGT condamnée à se rénover pour se développer», titre *Le Figaro*. «L'enjeu est de taille pour le plus ancien des syndicats français : se restructurer pour s'implanter là où il n'est pas et attirer de nouveaux adhérents, en particulier des jeunes. Malgré la loi sur la représentativité, qui va renforcer la place des "gros" syndicats – raison pour laquelle la CGT comme la CFDT ont voulu cette réforme votée l'an dernier par la droite –, il s'agit là d'un "enjeu stratégique", sous peine de disparaître à terme.»

Et de citer Bernard Thibault qui en est convaincu depuis des années : «On peut discuter long-temps du cahier revendicatif mais si on n'accède pas notre restructuration et si on ne séduit pas les jeunes, cela restera un débat philosophique», répète le secrétaire général, arguant que «c'est à la CGT de s'adapter aux évolutions du salariat, et non l'inverse».

L'*Humanité* consacre de façon exclusive sa une du 7 décembre à la CGT : «Syndicalisme : Numéro 1 oblige». Et de présenter le thème majeur de la semaine nantaise : «La CGT a aussi affirmé son rôle dans les négociations et les rendez-vous institutionnels, ce qui ne manque pas de susciter des craintes d'évolution vers un syndicalisme d'accompagnement social. Considérant qu'elle n'a pas à "choisir ses interlocuteurs", elle négocie avec un patronat qui campe sur une ligne dure. Souvent présentée comme syndicat du refus, la CGT a su, ces

trois dernières années, mieux articuler toutes les dimensions de l'action syndicale : la contestation, la mobilisation, les propositions revendicatives et la négociation.»

Laurent Joffrin, directeur de *Libération*, éditorialise en décernant un brevet, estimant que la CGT a atteint «l'âge du réalisme» : «la CGT a tiré les leçons de l'histoire. Elle s'est détachée du PCF qui s'enferme seul dans la marginalité ; elle analyse avec acuité les évolutions du capitalisme contemporain ; elle cherche l'unité syndicale ; elle considère surtout que, dès lors qu'un rapport de force est établi, il

est de l'intérêt des salariés de signer des compromis s'ils marquent un progrès. Cette entrée dans l'âge du réalisme est l'œuvre de Thibault et de son équipe, que seule une petite minorité extrémiste conteste. Elle annonce un rassemblement social plus efficace, dans la mesure où FO et la CFDT, au-delà des divergences tactiques, souscrivent aux mêmes principes. Elle prépare ainsi, dans ces temps d'épreuve sociale cruelle, un renforcement de la position des salariés français, désormais représentés par un syndicalisme moderne.»

Aujourd'hui en France a le titre assassin : «Bernard Thibault, le réformiste, face à des troupes qui doutent», mais se réfugie derrière le chercheur Guy Groux, du Cevipof, sentencieux : «Le gros problème du syndicalisme, y compris de la CGT, c'est qu'il ne représente plus le monde du travail tel qu'il est aujourd'hui. Et notamment les catégories les plus fragiles comme les précaires, les femmes, les jeunes et les ouvriers du secteur privé...»

A l'inverse, *La Tribune* positive et annonce : «Quand la CGT ose la lucidité» «Elle [la CGT] est la seule à s'être intéressée au problème des salariés sans-papiers, dont le mouvement a du coup débouché sur des régularisations en grand nombre. En revanche, à l'instar des autres syndicats, elle n'a rien fait contre le grand scandale qu'est l'exclusion des jeunes du marché du travail. Question de génération, sans doute.»

Le Monde daté du 5 décembre analyse les enjeux du 49^e congrès sous l'angle de «La mutation réformiste de Bernard Thibault à l'épreuve». «Pour M. Thibault, l'enjeu est de doter la CGT d'une puissance à la hauteur de ses ambitions en transformant ses structures. Pour séduire les salariés des petites entreprises, isolés ou

précaires, la CGT envisage d'innover, au niveau des territoires, à travers des "syndicats de site, des syndicats multiprofessionnels". La priorité est le secteur privé alors que le secteur public, qui ne se reconnaît pas dans les revendications sur "le nouveau statut du travail salarié" et la "sécurité sociale professionnelle" se sent abandonné. Faute de le convaincre d'ici à 2013, le combat de M. Thibault risque de ressembler à celui de Don Quichotte contre les moulins à vent.»

Selon *Le Monde*, il s'agit de faire reconnaître la CGT comme un «acteur à part entière des transformations sociales qui n'est pas subordonné à la stratégie et aux objectifs de quelque parti politique que ce soit». Dans cette démarche, les réformes et les «avancées sociales, même partielles» sont recherchées. Indissociable du rapport de force, la négociation devient un outil pour arracher des «compromis» et donc obtenir des résultats.

A cet égard, M. Thibault est bien l'héritier de M. Séguy qui, au congrès de Grenoble (26 novembre – 1^{er} décembre 1978), alors que la CGT comptait près de 2,2 millions de membres, avait tenté une ouverture que le Parti communiste avait stoppée net. «L'action syndicale revendicative, avait lancé M. Séguy, c'est, par définition, la lutte pour des réformes, petites, moyennes et grandes. Toute amélioration du niveau de vie et des conditions de travail, aussi minime soit-elle, toute extension même partielle des droits démocratiques des travailleurs [...] sont autant de jalons placés sur la voie du progrès social et démocratique.»

Et dans sa livraison papier et Internet, le même *Monde* daté du 8 décembre affirme que «Bernard Thibault veut accélérer la mutation de la CGT». Mutation vers quoi ?... Vers ce que les observateurs observent. «Les observateurs ont aussi noté que la CGT s'était rapprochée de la CFDT pour mener à bien la réforme de la représentativité qui recompose le paysage syndical au profit des grosses centrales.»

Ils ont enfin noté que Bernard Thibault refusait la classification entre syndicats réformistes et contestataires proposée par l'Unsa lors de son dernier congrès (*Le Monde* du 28 novembre). Son secrétaire général, Alain Olive, avait alors proposé la création d'un pôle réformiste incluant la CFDT, à la CFTC et la CFE-CGC mais excluant la CGT. «Inadéquate», avait alors rétorqué le responsable cégétiste.

Selon le quotidien du boulevard Auguste-Blanqui, «la réforme des structures est pour Bernard Thibault le grand enjeu du congrès. A l'heure actuelle, la confédération ne confédère pas grand-chose : les fédérations professionnelles, les unions départementales, les syndicats d'entreprise, chaque structure veut garder son indépendance, constituant parfois des baronnies concurrentes qui n'appliquent qu'imparfaitement les décisions du congrès.»

INFORMATION, REVENDICATION, TRAVAIL EN COMMUN

RENCORE//

L'année 2009 aura été marquée, outre-mer, par de puissants mouvements populaires, dans lesquels les forces syndicales ont tenu un rôle de premier plan, parfois au prix d'une violente répression. À l'occasion de son congrès, la CGT a invité toutes les organisations syndicales ultramarines à confronter leurs points de vue et à faire part de leur expérience.

La situation économique et sociale dans les départements et les territoires d'outre-mer a été particulièrement agitée ces deux dernières années. Des luttes sans précédent, ayant comme point d'orgue les grèves générales de Guadeloupe et de Martinique du début de l'année 2009, ont fait la une des médias. Le syndicalisme a été la véritable colonne vertébrale de ces mouvements populaires, qui ont bousculé le patronat comme le gouvernement. La CGT, à la veille de l'ouverture de son congrès, a invité plusieurs syndicalistes de Guyane, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion, de Mayotte, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Nouvelle-Calédonie à confronter les situations, leurs particularités et leurs points communs. La CGT, comme le souligne Bernard Thibault, en accueillant ces invités, porte « un vif intérêt » à ces mouvements sociaux, caractérisés par « la contestation du libéralisme, la volonté de dépasser la situation coloniale et une forte exigence de justice ». Un tour d'horizon chiffré dessine un tableau particulièrement inquiétant de la situation sociale des DOM-COM, et explique largement la prégnance d'une atmosphère de rébellion. Les DOM-COM, c'est un taux de chômage de 20 % à 26 % selon les territoires, avec un pic à 50 % chez les 15-25 ans. C'est un habitant sur neuf condamnés au RMI. Ce sont de 70 % à 80 % de foyers éligibles au logement social. C'est l'absence de développement industriel. Au fil des interventions, ces constats sont largement partagés.

ÉTRANGLEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

Le coût de la vie, déjà nettement supérieur à celui de la métropole du fait de l'obligation d'importation de la métropole de nombreux produits de première nécessité, s'est alourdi ces dernières années. En Martinique, l'augmentation de 7 centimes sur le carburant, n'a été qu'un début... Une deuxième augmen-

tation est prévue, retardée par les mouvements sociaux, estime Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGT de la Martinique (CGTM).

Sur l'île de la Réunion, l'urgence sociale c'est aussi le pouvoir d'achat. Pour le secrétaire général de la CGT de la Réunion (CGTR), Ivan Hoareau, « un sac de jute vide ne tient pas debout » : « On ne peut faire adhérer la population à des objectifs de moyen et long terme, des enjeux de développement durable, tandis qu'il y a le feu à la maison. » Comme le constate le syndicaliste, « la volonté politique sur les prix n'existe pas. La grande distribution et les pétroliers continuent de se succurer sur notre dos. Certes, il y a eu des baisses ressenties positivement, mais, quatre ou cinq mois après, nous sommes revenus à la situation initiale. »

À la Réunion, le gel des salaires est de rigueur... et durera s'il n'y a pas de mobilisation des premiers intéressés. Auparavant, signale Ivan Hoareau, « les salariés nous demandaient de défendre l'emploi. Aujourd'hui, ils disent qu'ils ne peuvent plus payer. L'urgence frappe à la porte. »

Les prix sont également très hauts à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ronald Manet, secrétaire général de la CGT dans cet archipel voisin du Canada, s'interroge. « Quid de l'avenir pour des îles menacées parce que le transport maritime est en crise et que le fret est fragilisé. Les 6.500 habitants de l'archipel ont déjà subi de 18 % à 20 % d'augmentation du coût de la vie.

À Mayotte, île française de l'archipel des Comores, le Smic est gelé à hauteur de 80 % du Smic métropolitain. A la Martinique, la situation est préoccupante, voire dramatique, estime Robert Cayol, secrétaire général de la CGTM-FSM. Comment un territoire de 1.128 kilomètres carrés peuplé de 400.000 habitants peut-il ne compter que 162.500 actifs ? Le syndicaliste souligne les problèmes d'importation de sucre, de poisson, le sous-équipement industriel de

l'île, le poids de la spéculation, le manque flagrant de logement sociaux.

En Guyane, le taux de chômage monte à 30 %, signale Corinne Dimanche, de l'Union des travailleurs guyanais (UTG) et aucune perspective ne se dessine pour les jeunes.

A la Réunion, il y a certes un gel des prix, mais aussi un gel des salaires et des négociations salariales. Yvan Hoareau évoque les 6.200 licenciements directs dans le bâtiment, avec le risque de 3.000 licenciements supplémentaires d'ici à 2010. Si l'on y ajoute les emplois induits dans d'autres secteurs, ce sont au total de 15.000 à 20.000 Réunionnais qui risquent d'être demain mis au chômage, sur les 200.000 actifs de l'île : une « catastrophe », pour le secrétaire général de la CGTR, qui ne sera même pas atténuée par les travailleurs sociaux, puisque 1.200 d'entre eux ont aussi été licenciés. « Le Conseil général de la Réunion a volontairement liquidé ce secteur, avec des objectifs de remplacement des titulaires par des CDD de six mois qui ne tiennent pas la route. » Face à cette liste non exhaustive de régressions sociales, la CGT réunionnaise souhaite constituer une cellule de crise.

QUESTION CRUCIALE : L'EMPLOI LOCAL

Mais la dégradation des conditions de vie outre-mer, c'est aussi la casse des services publics, explique Ghislaine Hoareau, qui évoque les conséquences désastreuses de la loi hôpital, patient, santé et territoires, qui va drastiquement réduire l'accès aux soins. La CGTM veut mobiliser sur cette question le 11 décembre et espère bien une montée de la contestation d'ici au premier trimestre 2010. À Saint-Pierre-et-Miquelon, dans la fonction publique, on substitue les catégories B, issues du concours national, aux catégories C, recrutées localement. C'est au candidat de payer son billet d'avion pour l'oral, sans être sûr d'obtenir le statut !

En Nouvelle-Calédonie ce souci de l'emploi local est particulièrement présent. Des milliards sont investis dans le nickel, avec la naissance prochaine de deux nouvelles entreprises, sans guère de profit pour la population.

L'ÉTINCELLE ANTILLAISE

Face à cette situation, le ras-le-bol des DOM-COM est partout. L'atmosphère est saturée d'électricité contestataire. Et le syndicalisme joue un rôle fédérateur pour donner aux attentes sociales un débouché dans l'action.

Il y a quatre jours à peine, le 4 décembre, la Guadeloupe fêtait le premier anniversaire du front commun des organisations syndicales contre la hausse du prix du carburant.

Jean-Marie Nomertin revient sur le mouvement phénoménal qui a mis le peuple de l'île dans la rue au début de l'année. Le secrétaire général de la CGT de la Guadeloupe (CGTG) a détaillé cette démarche originale. L'action a débuté donc fin décembre 2008. Face au mépris gouvernemental, rappelle-t-il, s'est constitué un collectif d'organisations syndicales, associatives, politiques et culturelles dont le sigle allait marquer l'histoire de la Guadeloupe : Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP). Une semaine d'actions multiples a ensuite été organisée du 20 au 27 décembre, dans le souci permanent des convergences, des solidarités interprofessionnelles : le lundi, action solidaire autour des salariés des produits pétroliers ; mardi, autour du commerce ; mercredi au tour des banques et assurances ; jeudi sur la santé ; vendredi, enfin, c'étaient les salariés de l'hôtellerie et du tourisme, rejoints par ceux du commerce, qui luttaient, entourés de leurs camarades de tous secteurs. « Ce plan d'action, estime Jean-Marie Nomertin, nous a permis de tenir la durée, d'amplifier la lutte, avec les salariés, mais aussi des associations de consom-

TIONS, SOLIDARITÉ



Les mouvements sociaux des DOM-COM sont caractérisés par la contestation du libéralisme, la volonté de dépasser la situation coloniale et une forte exigence de justice.

mateurs, des acteurs de l'environnement, des organisations politiques et syndicales, soudés autour des chevilles ouvrières qu'ont été, dans ce grand mouvement populaire, l'UGTG et la CGTG.» Ces luttes fortes, durables et unitaires auront de toute évidence refroidi «l'ardeur des patrons». Le syndicalisme en tire des enseignements pour mieux réfléchir aux stratégies futures. Parmi les carences identifiées : «L'incapacité à mener des actions communes avec la Martinique et d'autres.» Mais il y a aussi des constats prometteurs : l'union des salariés de tous horizons, des transports, des marins pêcheurs, des agriculteurs... pour obtenir satisfaction. La mobilisation a aussi permis de maintenir les contrats aidés, menacés de suppression. La presse a surtout voulu voir dans le mouvement populaire la résurgence d'idées indépendantistes. Or, précise Jean-Marie Nomertin, «c'était surtout un mouvement construit autour de

la justice et de l'équité. Le LKP a adopté une position anticapitaliste, qui n'a en rien nuit à l'unité. Aucune organisation syndicale n'a quitté l'action, que ce soit FO, l'Unsa ou la FSU». Ce mouvement restera comme un moment fondateur : «Nous avons à réaffirmer la lutte, à frapper ensemble, public, privé, partout.» Il faut maintenir le rapport de forces, les contre-propositions face au patronat et au gouvernement, occuper l'espace pour ne pas laisser une voie royale au Front national. La CGTG, qui est «attentive au mouvement social métropolitain» qui pourrait l'«aider considérablement», adresse à ce sujet un clin d'œil à la CGT.

REPRENDRE CONFIANCE

Mais la contestation dans les DOM-COM ne se résume pas à la Guadeloupe et au LKP, même si c'est ce collectif qui, en France, a été le plus médiatisé. Grèves, actions et revendica-

tions ont secoué la rue dans d'autres «confettis de l'empire», peut-être pas de façon aussi spectaculaire qu'à la Guadeloupe, mais parfois avec une ferveur sans précédent, comme à la Martinique par exemple, avec le Collectif du 5 février (K5F), dont la CGTM a été la cheville ouvrière. À Mayotte, on s'est concentré sur la consultation du 29 mars qui a avalisé le processus qui fera de l'île le 101^e département français. Actuellement territoire d'outre-mer (TOM), Mayotte deviendra un DOM en 2011. La CGT Mayotte a soutenu cette départementalisation, qui permettra l'obtention de nouveaux outils juridiques pour faire respecter les droits des salariés. Son secrétaire général, Salim Nahouda, explique : «Avant, le patronat nous opposait le statut particulier de l'île pour ne pas appliquer le droit commun.» Mais l'énergie que le syndicat a déployé pour gagner la consultation n'a pas freiné l'action.

Les salariés de l'énergie, par exemple, avec la CGT Mayotte, ont obtenu par la grève une loi créant un statut de droit commun. Et l'action continue pour l'ouverture de négociations sur les conventions collectives. Tous ces mouvements de lutte profitent aux salariés, renforcent le syndicalisme et redonnent confiance. Mais ils peuvent aussi se payer cher.

DES MILITANTS SOUS LES VERROUS

Depuis 2001, le Medef guadeloupéen, appuyé par la préfecture, s'acharne à annihiler les organisations syndicales : absence de dialogue social, mise en place d'une caisse noire de soutien entre patrons, appel systématique aux huis-clos, poursuites judiciaires, refus intrinsèque du paiement des jours de grève, agressions sur les piquets de grève, emprisonnements par la police... «On paye cher toute avancée

sociale», déplore Jean-Marie Nomertin, de la CGTG.

Et parfois, on paie le prix du sang. Rappelons que, dans la nuit du 17 au 18 février, en pleine grève générale, le syndicaliste Jacques Bino a été assassiné au retour d'un meeting et que ce meurtre reste à ce jour non élucidé.

De l'autre côté du globe terrestre, en Nouvelle-Calédonie, la répression antisyndicale est à son paroxysme. Les syndicalistes y sont traités comme des délinquants, des hors-la-loi : stigmatisés, poursuivis, jugés, incarcérés... Edwin Aavaemai et Daniel Wahmetu, de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (USTKE) évoquent, non sans émotion, le véritable projet d'élimination du contre-pouvoir syndical que le patronat et les pouvoirs publics mènent sur le Caillou.

Alors que les accords de Nouméa de 1998 ont engagé le pays sur la voie de l'indépendance à l'horizon de 2019, toute

action syndicale est réprimée. Même des lycéens ayant participé aux mouvements sociaux ont été interpellés par la police dans leurs classes, en plein cours ! Des manifestations de plusieurs milliers de Calédoniens ont dénoncé cette répression terrible. La dernière en date a réuni 5.000 personnes, tandis que le patronat organisait une contre-manifestation pour tenter de marginaliser l'USTKE, avec l'appui des médias locaux. « Les télévisions locales nous traitent de terroristes, et sans jamais nous donner la parole, se plaignent les militants de l'USTKE. Nous vivons une situation très dure. Nous sommes totalement marginalisés, très mal vus sur l'île. » Aujourd'hui, l'organisation syndicale attend la libération des 17 responsables syndicaux incarcérés, dont celle de son secrétaire général, Gérard Jodar. Dans l'attente de sa sortie de prison, le syndicat indépendantiste a décidé de reporter d'un an la tenue de son congrès.

//Sabine Ferry

Bernard Thibault a rappelé que la CGT, de son côté, « soutient moralement et financièrement » les militants de l'USTKE et les familles des prisonniers, et dénonce fermement la répression en cours et la criminalisation de l'action syndicale. L'expérience accumulée de cette année 2009 plaide pour le renforcement des liens entre les syndicats ultramarins et la CGT. Cette rencontre avec des camarades des DOM-COM y aura contribué. Martiniquais et Guadeloupéens ont déploré l'absence de convergence. Il faut identifier les obstacles à l'unité et envisager des liens plus constructifs. Ce ne sera pas inutile dans une configuration économique qui fait dire à tous les acteurs présents à cette rencontre que, contrairement aux idées reçues, la crise est devant nous. En tout cas, la CGT, comme le répète Bernard Thibault, « est disponible pour approfondir les rapports et travaux communs ».



Coopérations syndicales

REPRÉSENTATIVITÉ REPENSER LES PARTENARIATS

Quid de la représentativité syndicale outre-mer après la réforme de 2008 ? La CGT et ses interlocuteurs ont débattu des nouvelles formes de coopération possibles, alors que le gouvernement veut imposer sa vision sur ce sujet.

Un constat est partagé par tous les intervenants : la loi de 2008 réformant la représentativité syndicale – qui a des conséquences sur les négociations collectives – contraint les organisations syndicales à repenser leurs rapports mutuels.

Bruno Dalberto, du secteur Europe-International de la CGT, pointe trois enjeux : primo, la représentativité syndicale ; deuxio, l'extension possible des accords collectifs dans les pays, territoires et communautés d'outre-mer ; tertio, la formation syndicale. En matière de représentativité, la loi de 2008 a ignoré les spécificités de l'outre-mer, des DOM et des COM. Les premiers sont adossés au Code du travail français, pas les seconds, qui présentent autant de cas particuliers appelant des réponses spécifiques. Cette situation risque de changer, le gouvernement ayant récemment souhaité l'ouverture de négociations avec les confédérations nationales. Or, ni la CGT ni la CFDT, par principe, n'ont voulu se développer en tant que telles dans les pays d'outre-mer, par souci anticolonialiste. On sait par ailleurs, et c'est un second écueil, que la représentativité est un enjeu porteur de risques d'éclatement des collectifs intersyndicaux unitaires existant dans plusieurs îles.

Les syndicalistes doivent donc être extrêmement attentifs à cette négociation. Pour sa part, la CGT entend l'aborder dans un esprit de renforcement des uns et des autres. Il serait par exemple possible d'imaginer que, dans une même branche, on agrège le score électoral d'une organisation ultramarine sur son territoire, d'une part, et, d'autre part, celui d'une fédération métropolitaine, et ce aussi bien dans le public que dans le privé. « C'est l'idée générale, mais, si on s'oriente dans cette direction, cela suppose de disposer soit de nouveaux accords de coopération entre organisations syndicales, soit de les revisiter pour leur donner une valeur juridique permettant la reconnaissance de la représentativité des signataires », estime Bruno Dalberto. Dans un tel cas de figure, il s'agirait d'un accord de coopération et de représentation réciproque entre la CGT et les organisations ultramarines qui traditionnellement ont un lien avec la CGT. Cela supposerait un approfondissement des rapports bilatéraux. « Une revendication commune s'impose », a avancé Bruno Dalberto, en faisant valoir la nécessité, en amont comme en aval de chaque négociation, d'une très forte coordination entre les centrales d'outre-mer et la CGT.

Troisième volet de la rencontre : la formation syndicale, sujet suscitant une très forte demande. Les nombreuses interventions des représentants des fédérations CGT ont illustré aussi bien l'intérêt porté à la question que la diversité des problématiques des secteurs publics et privé. La CGT a réaffirmé sa politique de fond : former des formateurs, mais en s'inscrivant en tant qu'expert extérieur, et ce afin que chaque organisation ultramarine préserve sa complète autonomie en matière de formation. Les fédérations ont également insisté sur la problématique des moyens en termes de volume de formations, mais aussi en termes de financement. Au terme de ces échanges, Jean-Michel Joubier, de l'espace Europe-International, met en exergue l'importance du nombre de demandes de formation et insiste sur la nécessité d'assurer la transparence sur les actions et leur financement. Il souligne enfin le lien direct entre les trois aspects évoqués tout au long de la rencontre et la nécessité d'un accord global sur l'ensemble de ces questions.

ONZE INVITÉS

Guadeloupe

Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG

Guyane

Corinne Dimanche, membre du bureau confédéral de l'UTG

Martinique

Marie-France Cantinol, membre du bureau confédéral de la CGTM

Robert Cayol, secrétaire général de la CGTM-FSM

Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM

Ernest Laucourt, secrétaire général adjoint de la CGTM

Mayotte

Salim Nahouda, secrétaire général de la CGT Mayotte

Nouvelle-Calédonie

Edwin Avaemai, du bureau confédéral de l'USTKE

Daniel Wamhetu, du bureau confédéral de l'USTKE

La Réunion

Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR

Saint-Pierre-et-Miquelon

Ronald Manet, secrétaire général de la CGT-SP

DIX-SEPT SYNDICALISTES CGT

Hélène Bouneau, espace Europe-International

Jean Marc Canon, secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires

Bruno Dalberto, espace Europe-International

Alain Delecole, de la Fédération des activités postales et de télécommunication

Michel Donnedu, secrétaire de la CGT

Gilbert Garrel, de la Fédération des cheminots

Françoise Geng, de la Fédération de la santé et de l'action sociale

Franck Goharel, responsable Dom-Tom de la Fédération des services publics

Stéphane Guillou, Fédération des organismes sociaux

Frédéric Imbrecht, fédération nationale des mines et de l'énergie

Jean-Michel Joubier, espace Europe-International

Philippe Legrand, secrétaire de la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture

Nadine Prigent, secrétaire générale de la Fédération de la santé et de l'action sociale

Christian Pilichovski, Fédération des travailleurs de la métallurgie

Jean Marie Rech, secrétaire général de la Fédération équipement-environnement

Gaëtan Silène, responsable du collectif Dom-Tom de la Fédération équipement-environnement

Monique Vaton, collectif des originaires d'outre-mer



Leader de l'expertise, de l'assistance et du conseil auprès des **CE** et des **CHSCT**

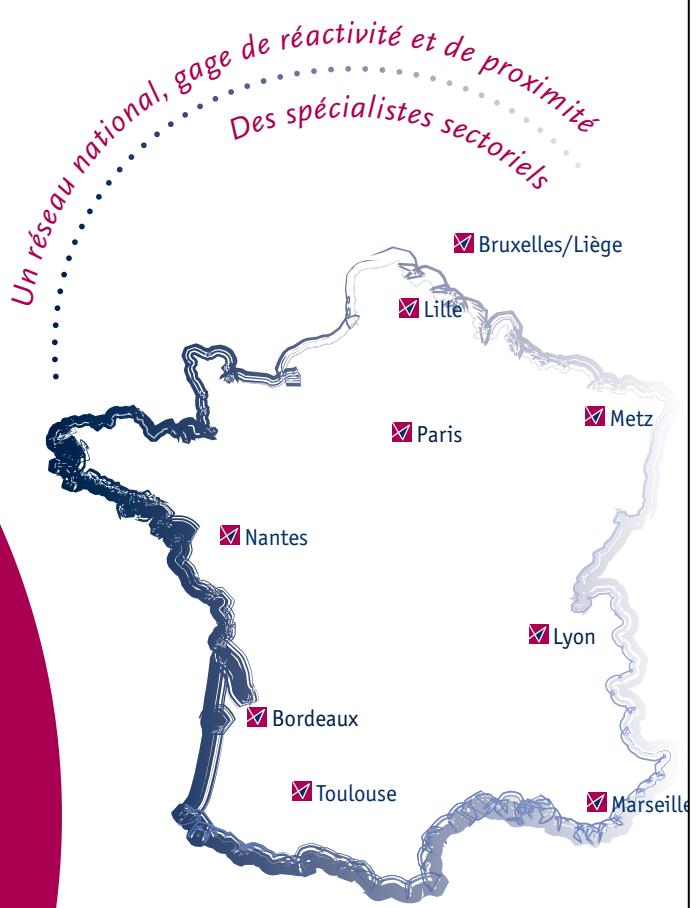
- Diagnostic stratégique et social
- Veille et anticipation
- Restructurations et mutations
- Santé et conditions de travail
- Formation des représentants du personnel
- Activités socio-culturelles

contact@secafi.com
Tél. 01 53 62 24 40

SECAFI UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ALPHA

20 rue Martin Bernard
75647 Paris Cedex 13

www.secafi.com



RAPPORT

// **Marie-Claude Robin**, secrétaire départementale de Loire-Atlantique

BIENVENUE DANS NOTRE BELLE VILLE DE NANTES

Au nom des syndiqués de l'union départementale de Loire-Atlantique, je souhaite la bienvenue à tous les congressistes et invités dans notre belle ville de Nantes. Il aura fallu soixante et onze ans, pour que le congrès de la CGT revienne à Nantes. Le congrès de 1938 a été marquant pour notre histoire, situé dans une période difficile, après les événements de 1936 et la montée du fascisme qui déclencha la Seconde Guerre mondiale.

Ce congrès est aussi dans une période cruciale, dont nous ne connaissons pas l'issue, mais nous pouvons penser qu'il marquera aussi l'histoire de la CGT. Bienvenue à Nantes. Nantes, une ville d'histoire, et très actuelle, qui attire jeunes et moins jeunes. 1.234.000 habitants en Loire-Atlantique, dont 30 % à Nantes et sa périphérie. L'histoire, vous la rencontrerez si vous avez le temps de vous promener dans la ville. Le château des ducs de Bretagne est là pour nous rappeler ses attaches bretonnes, qui sont toujours l'objet d'ardents débats. La population, elle, étant d'origine très diverse. L'histoire n'est pas toujours très glorieuse, car Nantes s'est beaucoup développée, notamment autour des activités portuaires, grâce au scandaleux trafic du bois d'ébène. Le quai de la fosse a été un grand centre de la vie économique nantaise à cette triste époque. Des industries textiles, navales et sucrières s'y sont développées et faisaient la richesse du département. Toute la vie économique tournait autour de la Loire et de son estuaire.

Aujourd'hui, il y a toujours une activité, mais très modeste au regard de ce qu'elle a été. Les chantiers navals ont disparu en 1985, malgré les grandes luttes qui ont eu lieu alors, et sont remplacés par des animations touristiques tels « L'Eléphant », « Les Anneaux » de Buren et les bars, en lieu et place du hangar à bananes. Et la raffinerie Béghin-Say ne raffine plus depuis juillet 2009.

La politique portuaire engagée par le gouvernement, n'aidera pas à pérenniser le développement du port, si rien ne change, et les salariés portuaires et dockers, qui luttent depuis des mois, l'ont bien compris.

Notre histoire, c'est aussi une combativité exceptionnelle. De grandes luttes ont eu lieu pour défendre l'emploi et le développement industriel dans le département.

UNE LONGUE HISTOIRE DE MOBILISATIONS

Les trois mois de grève des typographes en 1833. Ce fut le premier syndicat nantais dont nous avons fêté les 175 ans en mai 2008.

En 1891, c'est la signature de la première convention collective de France, suite au mouvement des mouleurs nantais qui réclamaient la diminution des heures supplémentaires. Ce sera l'installation de la journée de travail de dix heures et la majoration des heures supplémentaires et du travail du dimanche de 50 %. En 1893 et en 1894, de grandes grèves ont eu lieu et, cette année-là, la Fédération nationale des syndicats tient un important congrès à Nantes. Celui-ci sera les prémisses de la création de la CGT en 1895.

En 1907, ce sont les dockers qui seront en action de mars à mai. En 1955, grève des mensuels aux Chantiers navals de Saint-Nazaire qui s'étendra à toute la métallurgie. Un maçon y trouvera la mort lors d'une manifestation. Le réalisateur Jacques Demy en tirera un film, *Une chambre en ville*.

Et, en 1968, l'histoire raconte que la première occupation d'usine aurait eu lieu à Sud Aviation (aujourd'hui Airbus) à Bouguenais. Les camarades se battaient alors contre la réduction du temps de travail que voulait leur imposer le patronat et qui se traduisait par une baisse de salaire. Ce fut aussi un important rapprochement entre le monde paysan et ouvrier, rapprochement qui n'existe plus aujourd'hui.

Des luttes de femmes également, comme celle des femmes salariées de Tréfimétaux, dont



Marie-Claude Robin souhaite la bienvenue aux délégués et ouvre le congrès.

douze d'entre elles seront accusées de séquestration du patron de leurs hommes, car celui-ci leur avait écrit pour qu'elles incitent leurs maris à reprendre le travail. Là encore le réalisateur René Vautier en a fait un film, *Quand les femmes ont pris la colère*. Plus récemment les salariées de Chantelle ont mené une bataille de plusieurs années contre la fermeture de leur entreprise.

Il ne faut pas oublier les mobilisations importantes qui ont eu lieu contre le CIP, les 200 et le CPE, car Nantes est aussi une importante ville universitaire. Que de luttes jusqu'à nos jours et que de chemin il nous reste à parcourir !

Notre actualité est traversée par tout ce que vivent les salariés de la France entière. La crise économique touche de plein fouet les entreprises du département. Le chômage a augmenté de 45 % en octobre, avec des basins plus touchés que d'autres, comme celui du pays d'Ancenis. La Loire-Atlantique c'est environ 400.000 salariés dont le tiers est dans l'industrie, ce qui nous place, avec les quatre autres départements de la région au rang de troisième région industrielle de France.

Aujourd'hui, presque tous les secteurs sont touchés. Certains ont résisté plus longtemps, comme l'industrie du machinisme agricole ou le secteur de

l'industrie agroalimentaire (BN, LU, Galette Saint-Michel...) qui continue de se développer. De grandes entreprises ont un poids énorme : Total, DCN, chantiers navals STX et Airbus. Mais d'autres encore pèsent comme Manitou, Toyota, Trelleborg et de multiples sous-traitants sont totalement dépendants de leurs activités.

C'est pourquoi, fermetures, restructurations, plans sociaux, plans de départs volontaires sont fréquents.

L'annonce récente des 351 départs volontaires aux chantiers navals STX a porté un nouveau coup aux salariés et à la population nazairienne. Mais la riposte est engagée. Déjà, le

9 avril 2008, nous avions mobilisé pour l'emploi industriel sur le bassin autour d'Airbus, le 3 décembre, nous étions à nouveau plus d'un millier pour exiger une autre politique. Une autre journée d'action est en préparation pour le 21 janvier. De même, avec le comité régional, nous participons activement aux ateliers sur les états généraux de l'industrie, qui sont certes menés au pas de course. La CGT surprend par sa présence dans l'ensemble des ateliers et par la force de ses propositions. Notre département a aussi été le témoin d'expériences du patronat en matière de forme du salariat. Esclavage moderne avec la venue de salariés indiens, roumains, grecs, polonois sur le site des chantiers, mais pas seulement (EDF Cordemais, ARF et dans la viticulture). Salariés maltraités, sous-payés voire non payés, sans contrat, travail à la tâche et mal logés.

La CGT 44 a toujours dénoncé et lutté contre ces pratiques, qui n'ont qu'un seul et unique objectif : mettre en concurrence plusieurs types de salariat sur un même site et détruire mécaniquement statut et convention collective. Nous avons encore besoin d'élargir la réflexion collective pour organiser une force efficace afin d'enrayer à jamais ces pratiques.

Aujourd'hui, nous sommes aussi, comme le reste de la France, auprès des sans-papiers qui luttent. Trois d'entre eux sont en grève depuis le mois de mai pour exiger leur régularisation avec la CGT. Comment pouvons-nous accepter que des enseignes comme Leclerc, qui fait sa publicité sur le pouvoir d'achat et le populisme, cautionne l'emploi de salariés sans-papiers ? Par ailleurs, ce sont 70 dossiers déposés par la CGT qui sont sans réponse à ce jour. C'est une lutte difficile et le rapport des forces peine à s'amplifier. Pourtant nous avons vraiment besoin d'une prise de conscience collective.

Hier, nous avons manifesté devant Ikea qui a décidé d'ouvrir tous les dimanches de décembre, malgré une interdiction préfectorale. Mais la loi scélérate leur offre une brèche. Nous avons déjà fait reculer d'autres ouvertures, nous ne lâcherons pas sur cette question. Les salariés ont droit à une vie de famille et de loisirs ce jour-là. L'activité est aussi très présente dans les secteurs publics. Mise en place de la RGPP, ouverture du capital de la Poste, abandon du fret ferroviaire, suppression de postes dans l'Education nationale, mise en place de Pôle

emploi, fusion des caisses de CPAM, loi hôpital-patient-santé-territoire... tout cela n'est pas sans conséquence sur l'emploi et le service rendu aux usagers. Aussi les mobilisations sont nombreuses. Il y a une multitude d'actions au CHU de Nantes, aux caisses des CPAM, dans les TER (encore ce matin) ou à Pôle emploi.

CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Tous ces salariés se sont retrouvés dans les luttes du premier semestre 2009, avec 110.000 manifestants le 19 mars. De mémoire de nos anciens, du jamais-vu sur le département.

L'UD 44 a toute sa place dans le comité régional, je l'ai déjà signalé plus haut, pour les états généraux de l'industrie, vis-à-vis desquels les cinq départements se sont engagés dans une participation active. Mais aussi dans bien d'autres secteurs. La conférence régionale a tracé les pistes de travail pour être un outil efficace au service des syndicats : travailler à un aménagement équilibré du territoire de santé, de services publics, d'infrastructures, de transport, d'accès à la formation. Nous avons gagné une commission de contrôle des aides publiques aux entreprises, négocié une charte d'engagement pour la formation à la place du chômage partiel et signé un accord sur les œuvres sociales pour les salariés de l'artisanat.

Travailler plus et mieux territoires et professions étant une des priorités de travail pour le comité régional et l'UD 44. C'est ce que nous avons mis en œuvre lors de la campagne des prud'homales, et qui s'est révélée positif, puisque, en Loire-Atlantique et en Mayenne, la CGT est passée en tête devant la CFDT. Cela n'était pas acquis d'avance, surtout en Loire-Atlantique. Le travail de proximité qui a été développé, la rencontre d'un nouveau salariat où nous n'étions pas implantés traditionnellement comme les commerces et services a porté ses fruits. En Loire-Atlantique uniquement, la CGT a gagné des voix, malgré le faible taux de participation, et gagné des élus dans tous les collèges.

Pour nous c'est une grande victoire, mais nous savons qu'il faut continuer notre travail de déploiement et de bataille des idées en direction de plus de salariés, car trop peu ont de contact avec le syndicalisme. Les prochaines élections à la MSA s'annoncent plutôt bien, car nous avons réussi à déposer des listes dans 30 cantons contre 12 aux dernières élections... Notre travail est

désormais de gagner massivement le vote CGT.

Notre implantation syndicale est trop faible. 17.947 syndiqués, dont 4.650 retraités, pour 400.000 salariés, nous représentons seulement 3,5 %. Nous nous sommes fixé l'objectif des 20.000 adhérents, et il reste encore beaucoup à faire. Pourtant, il y a une réelle attente dans la CGT. 1.253 salariés nous ont rejoints cette année, le double de l'an passé. C'est un élément de confiance qui permet de penser que la démarche engagée est la bonne. Élément que nous retrouvons dans les résultats aux élections professionnelles. Autre élément de confiance, nous progressons dans le commerce avec la création de nouvelles bases comme à la Fnac ou à Conforama, mais aussi dans le secteur des maisons de retraite et dans la santé privée.

DU JAMAIS VU EN 2009

Nous attendons beaucoup de la réflexion du congrès afin de se donner les moyens nécessaires pour permettre d'être la CGT de tous. Onze unions locales couvrent le territoire de l'UD, elles souffrent toutes du manque de temps et de militants pour mener au mieux leur activité. Trois d'entre elles ont été relancées récemment et deux réfléchissent à une décentralisation sur un bassin éloigné de l'UL. L'antenne de l'UL Saint-Nazaire, située à Guérande, pays des marais salants, sera inaugurée pendant le congrès. Mais, pour cela, pour créer de nouvelles bases, pour aller rencontrer les salariés, pour répondre à leurs attentes, pour les recevoir, pour les réunir, les former, organiser les isolés, bref leur donner la possibilité de mener une activité syndicale de terrain et permettre que les syndiqués deviennent acteurs de la CGT, nous avons besoin de réfléchir aux moyens, militants et financiers, et cela doit être une réflexion conjointe professions et territoires. Tout l'enjeu des débats du 49^e Congrès.

Du côté des retraités, du positif. Une USR de 4.650 retraités, la plus importante nationalement. Des unions locales syndicales de retraités se sont créées et mènent une activité de territoire au plus près du vécu et des besoins du quotidien. Une belle fête, en septembre, qui réunit 5.000 camarades tous les ans. Des mobilisations importantes autour du pouvoir d'achat ou de la santé. Sans oublier leur apport précieux auprès des actifs. De l'activité aussi développée en direction de la jeunesse. Des liens réguliers avec les

organisations lycéennes et étudiantes, mais aussi un déploiement depuis une dizaine d'années en direction des travailleurs saisonniers l'été et des distributions de tracts à l'université et dans les CFA. L'été, plus de 22.000 salariés saisonniers travaillent sur la côte. D'autres, toute l'année dans les cultures maraîchères, régulièrement contactés par les militants de l'agroalimentaire. Un plan de travail régional sur le travail saisonnier est en cours de construction, car c'est une question d'importance dans nos départements.

Plus de présence CGT, plus de syndiqués, plus de lieux de rencontre pour les salariés, voilà tout ce que l'UD CGT 44 souhaite développer.

Je ne peux terminer mon intervention sans parler des événements dramatiques qui ont marqué à jamais notre département. En 1941, suite à l'exécution d'un colonel allemand, Hitler demandait la mort de 100 otages en représailles. Certains se sont empressés de désigner des camarades de la CGT, acteurs des événements de 1936 et du Parti communiste, et le 22 octobre 1941, 48 étaient assassinés à la carrière de Châteaubriant, au terrain du Béle et à Basse-Indre. Parmi eux, Guy Môquet. Nous leur rendrons hommage ce soir, au terrain du Béle tout proche. Parce que cela fait partie de notre histoire, nous ne laisserons personne la dévoyer.

L'organisation de ce congrès s'est intégrée dans cette activité quotidienne. 175 camarades vont tout faire pour que se déroule le mieux possible nos travaux. Je vous invite à visiter notre stand conjoint UD 44 et région, où vous trouverez un certain nombre de nos fabrications régionales dont nous sommes fiers et un aperçu de notre activité syndicale en photos.

Je vous engage également à prendre un peu de temps pour vous promener dans Nantes, où passé et modernité se côtoient sans dénaturer la ville, sans oublier la visite du passage Pommeraye que Jacques Demy a immortalisé dans son magnifique film *Lola*.

J'en profite pour remercier monsieur le député-maire, Jean-Marc Ayrault, M. Maréchal, président du conseil général, et M. Auxiette, président du conseil régional, pour avoir permis que notre congrès se déroule ici à Nantes dans de bonnes conditions.

Je déclare donc le 49^e congrès de la CGT ouvert. Vive la CGT !

L'équipe Le Peuple

LE PEUPLE – ORGANE OFFICIEL DE LA CGT

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
DANIEL PRADA

RÉDACTEUR EN CHEF :
PIERRE TARTAKOWSKY

RÉDACTEURS :
ROMAIN ALTMANN,
SABINE FERRY,
JEAN GERSIN,
JEAN-PIERRE GHIOOTTO,
YVON HUET,
SARAH KERMAN,
CHRISTIAN LE FRANC,
GUILLAUME LENORMANT,
CHRISTELLE MAHIEU,
FRANÇOIS VIDA.

CONCEPTION GRAPHIQUE :
SÉVERINE CALIPPE

MAQUETTE :
SÉVERINE CALIPPE,
BRUNO LANTERI,
STÉPHANE PATUREY.

CORRECTEUR :
RICHARD WILF

INFORMATICIEN :
BASTIEN TOURNACHE

PHOTOGRAPHES :
DIANE GRIMONET
BERTRAND DE LAFARGUE

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS.
CE JOURNAL EST RÉALISÉ
BÉNÉVOLEMENT PAR
LE PERSONNEL DES ÉDITIONS
AMAURY ET LES SYNDIQUÉS
À LA FILPAC-CGT.

MERCI À LA DIRECTION
DES ÉDITIONS AMAURY DE METTRE
SES OUTILS ET SON MATÉRIEL
À LA DISPOSITION DU JOURNAL
Le Peuple pour fabriquer
ce journal.



RAPPORT

//Rapport présenté par Maïté Lassalle

COMMISSION DES MANDATS ET VOTES

Le rôle de la commission mandats et votes est de vérifier que la représentation au congrès est bien conforme aux statuts confédéraux.

C'est pour cela que la commission soumet à l'approbation du congrès dans ce rapport le nombre de voix disponible dans le congrès. Cela lui permet de vérifier et de valider toutes les opérations de vote. Le vote du rapport de la commission par le congrès est donc un vote qui certifie l'ensemble du déroulement et des décisions du congrès comme légitimes pour toute la CGT.

Nous vous proposons de regarder l'état de nos forces organisées, même si Bernard en a parlé dans son intervention. Nous recensons 654.526 syndiqué(e)s en 2007 qui se répartissent comme suit : 537.567 actifs et 116.959 retraités. Cette année, nous recensons 45.905 adhésions, soit 8.993 de plus que l'an dernier à la même date. Sur ces adhésions de 2009, 43% sont des femmes, alors que nous ne représentons que 35% des forces de la CGT et 19,2% des nouveaux adhérents ont moins de 30 ans, alors qu'ils et elles sont 7% de syndiqué(e)s CGT dans cette tranche d'âge.

Nous constatons aussi une augmentation du nombre de demandes d'adhésion directe à la confédération : en 2006, on en comptait 2.162, au 30 novembre 2009, 3.664.

Avoir davantage de syndiqué(e)s, plus de femmes, de jeunes, de précaires, de secteurs peu couverts par notre syndicalisme, c'est construire un rapport de force durable au service des convergences d'intérêts de tous les salarié(e)s.

C'est sur cette ambition que la direction confédérale a mis en place une commission syndicalisation, qui, avec l'espace vie syndicale, a impulsé une dynamique en travaillant étroitement avec les organisations.

Il est certain que les dispositifs, initiatives et matériels sur la syndicalisation, sur l'accueil des nouveaux syndiqué(e)s se sont développés dans l'ensemble de

la CGT depuis le 48^e congrès. Gageons que ce congrès permettra de démultiplier nos capacités sur cet enjeu.

Conformément à nos statuts et à la résolution du CCN, les voix sont calculées sur la base des cotisations réglées au 30 juin 2009. Le congrès représente donc 520.221 voix. Pour rappel, les délégué(e)s du 48^e congrès portaient 448.662 voix.

Cette importante progression en voix est en grande partie due à la mise en œuvre du nouveau système de répartition de la cotisation ainsi que le nouveau circuit de versement communément appelé Cogétise. De fait, tous les syndiqué(e)s comptabilisés sont dûment confédéré(e)s.

LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL EST CELUI DES SYNDICATS

Vous êtes leurs délégué(e)s. Il vous appartient de débattre sur nos orientations et de prendre toutes les décisions qui sont nécessaires au renforcement, au déploiement et au rayonnement de la CGT.

Votre rôle et vos responsabilités sont importants avant, pendant et après le congrès. Pour vous permettre de les appréhender au mieux, tout en vous faisant connaître le fonctionnement d'un congrès confédéral, un guide pratique du ou de la déléguée a été élaboré et vous a été adressé ainsi qu'à tous les syndicats sur la base de leurs coordonnées connues. Nous vous invitons à en faire le meilleur usage tout au long des travaux.

Le processus de désignation par les syndicats des délégué(e)s sur la base du co-mandattement par les fédérations et les unions départementales a permis un réel progrès dans une préparation plus active et démocratique du congrès. Après la résolution adoptée par le CCN des 2 et 3 février, décidant notamment que la délégation confédérale devait tendre vers la parité et refléter les diversités du salariat et que les délégué(e)s devaient être connu(e)s au 30 juin, la commission a impulsé sa mise en œuvre en organisant des réunions régionales avec les organisations dès le mois d'avril.



Maïté Lassalle.

La commission constate de réelles avancées :

- sur une désignation bien en amont des délégué(e)s et donc à leur participation à la préparation du congrès ;
- sur les critères retenus pour avoir une composition de la délégation confédérale qui reflète mieux la réalité du monde du travail.

Selon la commission, les obstacles à cette démarche sont

de deux ordres. D'une part, dans ce qui tient à notre organisation, notre vie syndicale dans la vie de tous les jours :

- une organisation en syndicats parfois virtuelle, où il règne une certaine confusion entre base, isolé, section...
- un travail, une coopération au quotidien entre structures et organisations territoriales et professionnelles qui n'est pas naturelle ;

• une certaine méconnaissance des statuts et des règles de vie de la CGT.

D'autre part, dans l'inégalité de l'implication des organisations dans la mise en œuvre des décisions qu'elles ont pourtant prises ensemble lors du CCN de février. Cela se ressent fortement dans la composition de la délégation que nous détaillerons plus tard.

MIXITÉ : SANS EFFORTS PAS D'AVANCÉES...

Même si nous sommes loin d'être au bout de nos efforts et de nos ambitions, les avancées constatées doivent nous encourager à poursuivre et amplifier le « travailler ensemble » entre toutes les organisations de la CGT.

Notre congrès est au départ composé de 1.000 délégué(e)s. Pour diverses raisons à caractère personnel, 18 délégué(e)s n'ont pu être présent(e)s aujourd'hui. Toutes et tous les délégué(e)s effectivement présent(e)s à l'ouverture de ce congrès, soit 982 sont habilité(e)s à prendre part aux votes conformément à l'article 27-4 des statuts confédéraux.

Comme stipulé dans le règlement du congrès, il y a deux types de vote : un vote à main levée, dans lequel chaque délégué(e) compte pour un, et un vote par mandat, dans lequel le ou la déléguée porte les voix des syndicats qu'il ou elle représente. Vos responsables de délégation seront disponibles pour vous en préciser les modalités. Venons-en au portrait du groupe : qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où travaillons-nous ? Le travail d'analyse que nous vous présentons a été mené sur la base des 982 fiches de connaissance des délégué(e)s.

Nous nous étions fixé des objectifs nous permettant d'avoir une délégation plus en phase avec la diversité du salariat sur lequel nous prétendons agir et des adhérentes et adhérents de la CGT. A ce titre, notre objectif était d'avoir une délégation qui tende à la parité femmes-hommes, qui veille à la présence des jeunes et au reflet des diversités d'origines et d'expériences dans la CGT.

« AVOIR DAVANTAGE DE SYNDIQUÉ(E)S, PLUS DE FEMMES, DE JEUNES, DE PRÉCAIRES, DE SECTEURS PEU COUVERTS PAR NOTRE SYNDICALISME, C'EST CONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCE DURABLE AU SERVICE DES CONVERGENCES D'INTÉRÊTS DE TOUS LES SALARIÉ(E)S. »



Photo Diane Gimonet

Dans un premier temps, nous allons prendre connaissance des données et ensuite nous en tirerons quelques réflexions. 750 d'entre vous participent à leur premier congrès confédéral, soit 76 %, c'était le cas de 72 % des délégué(e)s au 48^e congrès.

Nous comptons parmi nous 347 femmes déléguées soit 35 % de la délégation. Pour rappel, elles étaient 277 en 1999 à Strasbourg, 292 en 2003 à Montpellier et 267 en 2006 à Lille.

Concernant l'âge des délégué(e)s, seuls 11 d'entre vous ont moins de 25 ans et 70 ont moins de 30 ans.

On en vient maintenant aux répartitions d'ordre sociologique. Concernant la nature du contrat de travail (diapo 6).

Concernant la répartition public/privé (diapo 7).

Concernant les catégories professionnelles (diapo 8).

Ces données que nous étions chargés de vous restituer sont un arrêt sur image de ce que nous sommes, délégué(e)s au 49^e congrès, elles ne constituent pas un jugement de valeur quant au sens que nous donnons toutes et tous, tous les jours, à notre application individuelle dans le collectif syndical. La commission souhaite attirer votre attention sur trois points particuliers.

Tout d'abord sur le pourcentage de femmes délégué(e)s.

Aborder la place des femmes ne revient pas à parler d'une diversité, puisque, comme dirait

l'autre, la moitié des hommes sont des femmes et qu'elles représentent près de 47 % du salariat. Je vous fait grâce d'un rapport sur les inégalités constatées, chiffrées entre les hommes et les femmes dans le monde du travail et récemment encore dans la sphère privée. On retrouve parfois dans la CGT certains travers de la société, même si nous travaillons tous les jours à les modifier. Aujourd'hui, 35 % des syndiqué(e)s CGT sont des femmes, mais seulement 25,5 % sont élues et mandatées. Toutes les données montrent un décalage persistant entre le taux de syndicalisation et la participation aux instances de direction syndicales : même dans les syndicats où le taux de syndicalisation dépasse celui des hommes, les femmes sont sous-représentées dans les directions.

LES JEUNES DOIVENT TROUVER LEUR PLACE TOUT DE SUITE

Bien sûr, par rapport au calamiteux 27 % de femmes au congrès de Lille, nous pouvons nous estimer soulagés d'avoir atteint les 35 % aujourd'hui. Je rappelle que la décision était de tendre vers la parité, il y a donc loin de la coupe aux lèvres.

La commission a constaté que partout où les organisations ont produit un effort soutenu, une progression importante de délégué(e)s femmes s'est concrétisée. Partout où aucun effort particulier n'a été produit,

aucun miracle n'a eu lieu. Les objectifs fixés dans chaque profession étaient proportionnels à la composition du salariat qu'elles sont censées représenter. La commission peut témoigner que toutes les organisations qui se sont rapprochées ou ont atteint leur objectif ont pris cette question dans toute sa dimension stratégique en termes de renforcement et d'efficacité revendicative. Inversement, celles qui en sont loin n'en ont pas fait un axe important de construction et n'ont donc pas mené les débats indispensables pour faire reculer la tendance naturelle au profit d'une construction collective. Nous récusons l'idée confortable qui consiste à penser que c'est plus facile pour certains : aucune organisation, même dans des secteurs très féminisés, n'a eu à produire le moindre effort pour trouver des délégués hommes disponibles et volontaires.

La CGT joue un rôle important dans sa volonté d'intégrer l'égalité femme-homme dans toute sa stratégie et sa pratique. Depuis dix ans, au congrès de Strasbourg, la direction confédérale est à parité. En mai 2007, la CGT a adopté une charte de l'égalité pour nous aider collectivement à poursuivre nos avancées dans ce domaine. Celle-ci doit être mieux connue et sa mise en œuvre devenir un objectif pour toutes nos organisations.

Ensuite, sur nos difficultés persistantes quant à la présence

des jeunes délégué(e)s parmi nous. Pourtant, les moins de 30 ans représentent la tranche des salariés qui ont l'opinion la plus positive de la CGT. Pourtant, c'est activement et avec eux que nous avons mené la bataille contre le CPE et gagné son retrait.

Cela pose la question de notre capacité à aller vers eux et elles pour les syndiquer et à la place que nous leur faisons dans l'organisation. Combien d'entre eux et elles sont en situation d'exercer des responsabilités, de diriger ? De-ci, de-là, nous avons entendu la petite musique nous taxant de jeunisme, faisant valoir la nécessité d'"expérience" pour participer à un congrès confédéral. Qu'on se comprenne bien, il ne s'agit pas de syndiquer des jeunes pour attendre qu'ils et elles vieillissent avant de prendre des responsabilités. C'est tout l'inverse, les jeunes syndiqué(e)s doivent trouver toute leur place tout de suite. L'objectif pour nos directions ne peut être de cumuler de l'expérience, mais d'assurer une continuité entre renouveau et expérience. Faisons confiance aux jeunes non pas comme une promesse future, mais comme un présent immédiat. Autant dire l'importance du contenu de notre congrès qui veut faire de la jeunesse un axe stratégique pour toute la CGT.

De plus, nous pensons que les jeunes délégué(e)s présents et présentes y trouveront une motivation supplémentaire pour s'exprimer dans les différents débats du congrès.

Enfin, l'extrême difficulté à avoir des délégué(e)s travaillant dans les entreprises de moins de 50 salariés. Nous connaissons tous les difficultés que nous rencontrons pour y organiser les salariés de ces entreprises. 53 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 et nous n'y avons que 6,8 % de syndiqués. Les barrières auxquelles sont confrontées les syndiqué(e)s pour faire respecter les droits syndicaux sont énormes. Le discours hypocrite du gouvernement et du patronat regrettant la faiblesse de l'implantation syndicale se heurte à la scandaleuse réalité de la répression syndicale. Faire accepter un syndicat qui entend pleinement jouer son rôle ressemble trop souvent à un véritable parcours du combattant.

Les négociations pour gagner des droits pour les salariés des

TPE revêtent une grande importance et doivent nous inciter à faire grandir le rapport de force sur cette question.

Gageons que ces éléments nous aident collectivement à évaluer le chemin parcouru, à analyser nos difficultés et à réfléchir aux décisions à prendre pour que notre délégation confédérale et plus largement toute notre CGT soit un reflet plus proche de ce qu'est la diversité du salariat. En effet, il paraît indispensable d'appréhender mieux la réalité du salariat pour construire un rapport de force permettant les transformations sociales que nous souhaitons.

Au nom de la commission, nous tenons à remercier tous les militants de l'ombre qui ont participé à tout le travail de saisie, de statistiques, de graphiques et d'analyses, dans des conditions pas toujours facile. Et en particulier à Colette Désormière qui est la cheville ouvrière des dispositifs depuis plusieurs congrès et pour qui le 49^e sera le dernier à ce poste.

Nous allons maintenant céder à une agréable tradition en saluant tous et toutes le et la plus ancienne déléguée et le et la plus jeune d'entre vous.

Je leur demande de venir me rejoindre.

Et j'appelle la plus ancienne d'entre nous et j'appelle le plus ancien d'entre nous ; c'est un camarade qui profite d'une retraite bien méritée, il est des Vosges, il est de la Fédération mines énergie, il s'agit de Jean Erb.

La plus ancienne d'entre nous est une ancienne postière de Clermont-Ferrand, elle s'appelle Renée Defournier.

Et j'appelle le plus jeune d'entre nous ; c'est un camarade qui vient d'avoir vingt ans ; c'est un métallo d'Eurocopter, à La Courneuve, il s'agit d'Alexandre Rivet.

Et quand on aime, on ne compte pas, n'y voyez aucune malice de ma part, les plus jeunes femmes sont au nombre de deux, elles ont vingt-quatre ans : elles s'appellent Noémie Bickel, de la Fédération mines énergie du Muret, et Coralie Toussaint, territoriale de Fumay.

Et je les invite tous et toutes à me rejoindre à la tribune.

Vous avez maintenant à vous prononcer sur ce rapport par un vote à main levée et donc de valider la légitimité de ce congrès, qui je vous le rappelle est composé de 982 délégué(e)s représentant 520.221 voix.

nvo

La Nouvelle Vie Ouvrière

TOUS LES 15 JOURS

nvo

SAISISSEZ-VOUS
DU MAGAZINE
DE LA CGT !

www.librairie-nvo.com

RAPPORT

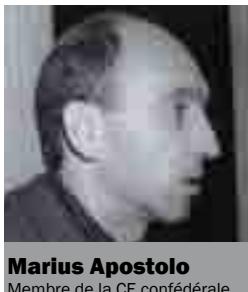
//Hommage aux disparus

ILS, ELLES NOUS ONT QUITTÉS

MÉMOIRE//A l'ouverture du congrès, les délégués ont observé une minute de silence en hommage affectueux à celles et à ceux de leurs camarades disparus ces dernières années.



André Allamy
Membre du Bureau confédéral de 1969 à 1982



Marius Apostolo
Membre de la CE confédérale de 1967 à 1978



Henry Berry
Membre de la CE confédérale de 1978 à 1995



Gaston Boulay
Secrétaire général du Comité régional Bourgogne de 1972 à 1982



Jean Estébenet
Secrétaire général de l'union départementale des Hautes-Pyrénées de 1970 à 1983



René Fratucello
Secrétaire général de l'UD de Haute-Savoie de 1965 à 1980



Jean Forestier
Secrétaire général de l'UD de Haute-Loire de 2004 à 2007



Georges Frischmann
Membre la CE confédérale de 1951 à 1978



Guy Garde
Secrétaire général de l'UD des Landes de 1945 à 1983



Jean-Paul Guerin
Membre de la CE confédérale de 1989 à 1995



Emile Grevouil
Secrétaire général de l'UD du Gard de 1963 à 1973



Norbert Isnard
Secrétaire général de l'UD de Lozère de 1998 à 2008



Jean Lamy-Cherrier
Secrétaire général de l'UD du Jura de 1952 à 1983



Jacqueline Le Louet
Membre de la CE confédérale de 1982 à 1985



Eugène Le Navenant
Membre de la CE confédérale de 1975 à 1978



Andrée Martini
Membre de la CE confédérale de 1982 à 1992



Livio Mascarello
Membre du bureau confédéral de 1959 à 1982



Gérard Negrion
Membre de la CE confédéral de 1982 à 1992



Robert Nespolous
Secrétaire général de l'UD du Tarn de 1956 à 1960



Marcel Piriou
Secrétaire général de la FD de l'équipement et de l'environnement de 1973 à 1983



René Simon
Secrétaire général de la FD de l'équipement et de l'environnement de 1973 à 1983

//Communication

LA CGT PLUS NET QUE JAMAIS

TOILE//Pascal Santoni en sait quelque chose. Conseiller à la communication numérique de la confédération, il réussit le passage de la Vieille Dame sur le Net. Parce que, pour Pascal, ce 49^e congrès est un événement numérique.

La CGT en pleine agitation révolutionnaire... La révolution numérique. L'utilisation du site Internet confédéral (www.cgt.fr) et le site dédié au 49^e congrès (www.congres49.cgt.fr) comptabilisent plus de 900.000 visites (10.000 visites par jour) depuis fin août 2009, moment de la mise en ligne des documents préparatoires au congrès confédéral. Un vrai succès. Des chiffres qui font dire à Pascal qu'«Internet est un outil de communication mais aussi de l'organisation du travail». C'est la première fois qu'Internet sert de support de préparation au congrès. Les chiffres sont éloquents : un total choc de 642 (442 sur le site dédié au congrès et 200 sur le site confédéral) contributions écrites sur le forum de discussion depuis son lancement. A cette réussite s'ajoutent une bonne dizaine d'entretiens vidéo de personnalités – une innovation pour la CGT –, observateurs privilégiés de la société civile ou du domaine social. Le tout dans le but exclusif d'interpeller les congressistes.

Trente-huit jeunes non syndiqués ont été interviewés par ce même procédé numérique. Sur quels thèmes ? « Ce qui vous plaît dans les syndicats ? », « Pour vous les syndicats ? », « Pour vous s'engager ? »

BILAN ?

Pascal estime qu'Internet est aujourd'hui devenu un support irremplaçable du débat démocratique pour les organisations en même temps qu'un lien unique avec les syndiqués isolés. Le congrès a de ce point de vue constitué un saut qualitatif Nantes, l'étape de départ du numérique confédéral La pratique va se poursuivre pendant les travaux du congrès. Sous quelle forme ? La diffusion en direct des débats en «streaming» (flux vidéo continu) pour permettre aux syndicats, syndiqués ou sympathisants, de suivre heure par heure les débats et temps forts du congrès. Le journal quotidien du congrès, *Le Peuple*, sera mis en ligne dans le but d'être diffusé dans les entreprises. Mais aussi le portrait de congressistes, les documents votés... Une



« UNE COMMUNICATION DIRECTE POUR ASSOCIER LES SYNDIQUÉS QUI NE PEUVENT PARTICIPER AU CONGRÈS. »

communication directe qui vise à faire de cet événement un rendez-vous démocratique en temps réel pour toujours mieux associer les syndiqués qui ne pourront y participer. Un mode de vie avec son temps : Internet est désormais un vrai média CGT, qui traite l'information d'une autre manière que les médias « traditionnels ». C'est aussi

un support réactif, participatif, que les jeunes générations utilisent depuis plusieurs années, au point d'en faire leur référence quasi exclusive.

Pascal compte bien que cette percée numérique s'amplifie après le congrès : « Notre ambition est de développer cette pratique. Nous voulons donner à voir ce qu'est un syndicat,

gratifier et valoriser l'engagement d'un militant, sortir des clichés. » La CGT va travailler son Net. Ce que souhaite Pascal : « Les médias associent trop souvent la CGT à des événements dramatisés ou perçus comme négatifs. Nous devons montrer d'autres aspects de l'activité ou de la vie sociale dans une entreprise, comme la signature d'un accord collectif, valoriser les succès et les diverses expériences. »

Une CGT à la vitesse de la transmission numérique ? Retour sur le futur.

★
Romain Altmann
et Christian Le Franc



//25^e Congrès CGT, 1938

1938 : FACE À LA GUERRE

Photo Institut CGT IHS



Un débat crucial que Léon Jouhaux tente en vain de désamorcer.

NANTES//Du 14 au 17 novembre 1938, la CGT tient congrès pour la première fois depuis sa réunification de mars 1936 entre « unitaires » et « confédérés ». Elle doit faire face à une violente attaque gouvernementale contre les acquis de juin 1936, et se divise sur une épineuse question : comment lutter à la fois contre le fascisme et contre la guerre.

Le 10 avril 1938, Edouard Daladier, a formé un gouvernement radical et de centre droit auquel la Sfio (socialistes) refuse de participer. Les communistes ne le combattent pas d'emblée, mais la montée des tensions sociales va bientôt les conduire à le faire, la Sfio s'écartant elle-même du soutien. En août, Daladier annonce qu'il va s'attaquer aux 40 heures. En septembre, les communistes votent contre les pleins pouvoirs financiers et les socialistes s'abstiennent.

La situation internationale se détériore. Le 30 septembre, les accords de Munich sont signés qui livrent les Sudètes à Hitler. Les communistes dénoncent le « diktat » et la CGT tergiverse, estimant que ces accords ont « évité le pire dans l'immédiat en suspendant la course à la guerre ». Benoît Frachon tempête, mais n'ouvre pas de crise. La question se réglera à Nantes.

Le 10 novembre, les radicaux quittent le Front populaire et, trois jours plus tard, à la veille du congrès de la CGT, le ministre des Finances, Paul Reynaud, promulgue des décrets-lois qui augmentent les impôts, autorisent des heures supplémentaires à bas coûts, liquident dans les faits les 40 heures. Quarante mille emplois de cheminots sont supprimés.

Dans ce contexte, le congrès de la CGT sera difficile. Bien évidemment, les circonstances dans lesquelles il se réunit bouleversent l'ordonnancement prévu des débats. L'essentiel de la discussion se réalise autour du rapport moral. Trois dimensions la structurent : l'appréciation de la situation politique, la question

de l'indépendance syndicale, celle de la paix et de la guerre.

FRONT POPULAIRE : LE SOUTENIR OU NON ?

Et tout d'abord où en est le Front populaire ? Le rapport moral, élaboré au cours de l'été, considère encore qu'il demeure bien vivant malgré ses faiblesses : « *Le Front populaire n'a pas perdu la faveur des masses. Ce qui est vrai c'est qu'il n'y a jamais eu un accord complet entre la volonté de ces masses et les calculs de certains hommes politiques qui n'ont voulu voir dans cette formation qu'un simple cartel électoral. Ce désaccord, latent à l'origine, s'est accentué.* » Globalement, le congrès s'accorde pour considérer que le Front populaire a déçu parce qu'il n'a « *pas réalisé la partie fondamentale de son programme* ». Mais les anticomunistes regroupés autour de

« LE FRONT POPULAIRE, DANS NOTRE ESPRIT, N'A JAMAIS ÉTÉ UN FRONT PARLEMENTAIRE OU GOUVERNEMENTAL. CE N'ÉTAIT QUE LE COMPLÉMENT DU FRONT POPULAIRE DE MASSES. » PIERRE SEMARD

René Belin dans la tendance Syndicats et l'extrême gauche pacifiste, adversaire de toujours de la stratégie frontiste, se saisissent des difficultés pour appeler à sortir du Front populaire. Les ex-unitaires (communistes) combattent cette orientation.

Pierre Semard, dans une intervention flamboyante, déclare qu'il convient non seulement de poursuivre dans la démarche de rassemblement populaire mais de l'élargir en un « *front de la paix* » : « *Le front de la paix, ce n'est pas le front populaire à la mode parlementaire (...). Le front populaire, dans notre esprit, n'a jamais été un front parlementaire ou gouvernemental. Ce n'était que le complément du front populaire de masse et d'action des masses (...).* »

Cette espérance tournera court : le Front populaire a éprouvé sa dynamique.

L'INDÉPENDANCE SYNDICALE EN DÉBAT

Les questions de l'indépendance syndicale et de la paix vont fournir la matière des affrontements principaux. A la veille du congrès, trois textes sont connus, le premier (publié par *La Vie ouvrière*) est présenté par Eugène Hénaff des Cuirs et Peaux et expose la position des ex-unitaires, le deuxième

qui l'a rédigé sur incitation de Léon Jouhaux et en concertation avec des secrétaires d'UD et plusieurs dirigeants de la Fédération des fonctionnaires. Alors que, dans toutes les organisations de la CGT, la lutte est engagée autour des trois textes, Jouhaux tente, à la veille du congrès, de dépassionner le débat, en provoquant deux rencontres avec les partis socialiste, communiste et radical. Mais la démarche est sans effet pratique. A Nantes, Syndicats et l'extrême gauche attaquent les communistes avec violence, mettent en cause le droit à s'organiser politiquement sur les lieux de travail et proposent d'interdire le cumul des mandats politiques aux membres de la commission administrative de la CGT, voire aux secrétaires des UD et des fédérations.

Leur offensive échoue : lors de la réunion de la commission chargée d'examiner la possibilité d'une rédaction unique, les ex-unitaires rallient le texte de Vivier-Merle qui réaffirme les principes établis lors du congrès d'unité de 1936, en y ajoutant la mise en place d'une « *commission de sauvegarde de l'indépendance syndicale* ».

L'OMBRE DE LA GUERRE

Les questions de la paix et de la guerre portent le débat à son incandescence. Trois positions s'affrontent : celle des ex-unitaires, partisans de la fermeté face au fascisme, celle des partisans de la paix « *en toute circonstance* » (Syndicats et extrême gauche), celle des proches de Léon Jouhaux (que l'on qualifie de centristes), qui accepte l'idée de défense nationale.

Lors des débats en commission, les unitaires acceptent de soutenir le texte de Vivier-Merle à la condition qu'il fasse référence à l'impérialisme, au fascisme international et se prononce pour une conférence internationale du mouvement ouvrier. En définitive, le texte de Vivier-Merle amendé obtient 16.784 voix, contre 6.419 au texte de Syndicats.

Le texte adopté réaffirme la volonté de paix de la CGT

et soutient la proposition de Roosevelt de réunir une conférence internationale pour régler les conflits entre états. Il affirme aussi que, pour défendre la paix, il faut combattre le fascisme international.

Les deux scrutins qui viennent de se dérouler révèlent les rapports de forces entre les trois courants présents au congrès : Syndicats avoisine les 30 %, le courant centriste de Léon Jouhaux est estimé à 20 %, les ex-unitaires comptent pour 50 %.

TENTER LA GRÈVE GÉNÉRALE

Si les divergences sur l'indépendance syndicale et la question de la paix et de la guerre se sont manifestées avec éclat, la rédaction du texte sur la solidarité avec l'Espagne a rallié l'unanimité du congrès. Il va en être de même à propos des décrets-lois Reynaud. Le texte adopté prévoit pour le samedi 26 novembre 1938 une « *journée de protestation nationale* » et donne mandat au bureau confédéral et à la commission administrative de la CGT « *d'organiser en accord avec les fédérations intéressées la résistance à l'application des décrets* » par toute l'action nécessaire, « *y compris la cessation collective du travail dans le cas où celle-ci s'avérait indispensable à la défense des réformes sociales* ».

Battus à Nantes, Syndicats et l'extrême gauche poursuivent l'offensive contre les ex-unitaires et tentent d'éliminer quelques uns d'entre eux lors des élections à la commission administrative confédérale (CA). Un CCN extraordinaire empêche la manœuvre en portant à 50 (contre 45) le nombre des membres de la CA. C'est dans ce contexte et alors même que Daladier s'engage dans la répression des grèves qui se déclenchent qu'est décidée la journée de grève générale interprofessionnelle du 30 novembre 1938 contre les décrets-lois. Elle n'atteindra pas ses objectifs et cet insuccès ouvrira la voie à une répression antisyndicale de grande ampleur.

//André Narritsens
Institut CGT d'histoire sociale

Il y a 80 ans, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances a été fondée par des chauffeurs de taxis adhérents au Syndicat des Cochers Chauffeurs CGT-Taxis, membre fondateur de la CGT.

Aujourd'hui, la MFA répond à l'ensemble des besoins des syndiqués CGT avec une gamme complète de produits d'assurance, de solutions de placement et de financement.

La MFA, c'est bien plus que de l'assurance !

Les services plus sociétaires :

- > Une assistance sociétaire incluse
- > Une protection juridique vie privée très performante

Venez nous rencontrer sur le stand MFA,
un cadeau vous attend !

Retrouvez-nous sur www.mfa.fr

Avec MFA, bénéficiez d'une protection complète.

- | | |
|---|--|
|  Auto / Moto |  Crédits* |
|  Habitation |  Épargne et retraite |
|  Santé |  Véhicules de loisirs |

